



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

U.F.R. de Lettres & Arts

Guide des études Licence

Lettres-Histoire-Droit

2025-2026

Au nom de l'ensemble de nos collègues et de l'équipe administrative, nous vous souhaitons la bienvenue à l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Lettres & Arts.

Ce guide des études 2025-2026 présente l'ensemble des enseignements dispensés pour les grades de la licence de **Lettres, Arts du spectacle et Lettres-Histoire-Droit**. Programmes, œuvres étudiées et bibliographies sont indiqués pour les six semestres avec le détail des modalités d'évaluation. Vous trouverez en pages liminaires des renseignements pratiques sur la vie universitaire ainsi que les réponses à la plupart des questions que vous vous posez sur le déroulement de vos études.

L'U.F.R. prépare également au CAPES externe de Lettres Modernes au sein du master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), ainsi qu'à l'Agrégation interne de Lettres Modernes. Elle propose aussi des Diplômes Universitaires (DU) ainsi que des Masters en présentiel et à distance (pour certains parcours), organisés autour de plusieurs spécialités. Un guide spécifique leur est réservé.

Tous les étudiants de Licence bénéficient du dispositif d'« Aide à la réussite » avec notamment des heures d'accompagnement pédagogique et un stage obligatoire pour tous en troisième année. Est offert à tous également un enseignement spécifique visant la maîtrise progressive des écrits numériques et des normes par l'outil numérique (Projet Voltaire). Ces mesures, comme la place importante accordée au contrôle continu dans l'évaluation des connaissances, visent à assurer à tous nos étudiants les meilleures conditions de travail. Certains cours ou parcours bénéficient d'un « label innovation pédagogique » : dans ces enseignements orientés vers une « pédagogie active » les étudiants sont davantage acteurs de leurs apprentissages.

À l'image de l'université d'Artois, l'UFR de Lettres & Arts se veut à taille humaine et au service de ses étudiants. Tout au long de l'année, les enseignants et le secrétariat demeurent à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Notre ambition est la réussite de vos études supérieures et la construction sereine de votre projet professionnel.

À toutes et à tous, bon courage pour cette année 2025-2026 !

Pour l'ensemble des personnels de l'UFR
Martine LAVAUD, directrice
Guillaume COUSIN, directeur-adjoint

U.F.R. de Lettres & Arts

COURRIEL : lettres@univ-artois.fr

SITE INTERNET : www.lettres.univ-artois.fr

DIRECTRICE :	Martine LAVAUD martine.lavaud@univ-artois.fr	
DIRECTEUR ADJOINT :	Guillaume COUSIN guillaume.cousin@univ-artois.fr	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :	Caroline DELIT caroline.delit@univ-artois.fr	
SECRETARIAT LICENCE ET MASTER :	Sylviane ALBARTE 03 21 60 38 99 sylviane.albarte@univ-artois.fr	(DU - Agrégation à distance)
	Sylvie BACQUEVILLE 03 21 60 37 23 sylvie.bacqueville@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline DELVIGNE 03 21 60 37 25 pauline.delvigne@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline CANVA 03 21 60 37 94 pauline.canva@univ-artois.fr	(Masters à distance)
	Émilie STOREZ 03 21 60 49 54 emilie.storez@univ-artois.fr	(Masters en présentiel)

Heures d'ouverture au public : **lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30**
mardi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 15h30
vendredi : 8h30 - 11h30 et 14h - 15h30

L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

L'Université a la double vocation de participer à l'élaboration des savoirs et de contribuer à leur diffusion. Sa mission est à la fois de recherche et d'enseignement, comme celle des professeurs qui vous y accueillent, *enseignants* chargés de transmettre la connaissance, mais aussi *chercheurs* engagés dans la découverte, l'actualisation et l'approfondissement des savoirs. Outre les cours qu'elle dispense dans ses murs, en formation initiale et en formation continue, l'Université organise aussi des journées d'études, des colloques et des conférences.

D'abord antenne de Lille 3 de 1988 à 1992, l'université d'Artois a été officiellement fondée à la rentrée 1992. Pluridisciplinaire, elle est répartie sur cinq pôles :

- à **Arras** : UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS), UFR d'Histoire et de Géographie, UFR de Langues Vivantes Étrangères, UFR de Lettres & Arts ;
- à **Béthune** : UFR des Sciences Appliquées, Institut Universitaire de Technologie secondaire ;
- à **Douai** : UFR des Sciences Juridiques et Politiques - Alexis de Tocqueville ;
- à **Lens** : UFR des Sciences - Jean Perrin, Institut Universitaire de Technologie tertiaire ;
- à **Liévin** : Faculté des Sports et de l'Éducation physique.

En novembre 2024, Anne DAGUET-GAGEY, Professeure des universités en Histoire romaine, a été élue présidente de l'Université d'Artois.

LES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la loi relative aux « Libertés et Responsabilités des Universités », dite loi LRU, le fonctionnement et l'organisation d'une université reposent sur trois conseils centraux qui sont composés d'élus des personnels enseignants, des personnels non enseignants (BIATSS), d'étudiants et de personnalités extérieures.

Les trois instances sont les suivantes :

- le **Conseil d'Administration** (CA)
est, politiquement, le plus important des trois conseils.
Il a pour fonction de déterminer la politique générale de l'université. Il vote le budget et ratifie les propositions du CFVU et du CS. C'est en son sein que sont débattues les grandes orientations de l'établissement (débat et vote budgétaire, projet d'établissement, modifications statutaires, partenariats...).
La présidente de l'université est, de droit, présidente du CA, même si elle est assistée dans cette tâche d'un vice-président du CA, Bertrand MAZURE, qui peut la suppléer en cas d'absence.
- la **Commission de la Recherche** (CR)
propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.
Elle est, de droit, dirigée par la présidente de l'université assistée de son vice-président, Pierre MARQUIS et sa vice-présidente déléguée à la recherche Anne-Gaëlle WEBER.
- la **Commission de la Formation et de la Vie universitaire** (CFVU)
est un organe consultatif qui s'occupe plus spécifiquement des questions pédagogiques, de la vie sportive, culturelle et sociale de l'université. Par ses délibérations, elle prépare certains débats qui seront présentés par la suite au Conseil d'Administration de l'université.
De droit, elle est dirigée par la présidente de l'université, assistée de sa vice-présidente, Isabelle CABY.

Le conseil académique, en formation plénière, regroupe les membres de la Commission de la recherche et les élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il assure la cohérence et l'articulation entre les politiques de formation et de recherche.

Bibliothèque Universitaire (BU)

Conservatrice générale – Directrice – Acquéreur de collections Lettres et Arts : Corinne LEBLOND
Responsable de la bibliothèque : Kathy CRAPEZ-LOUHAUR
Téléphone de la BU : 03 21 60 38 43

Le premier « outil » du travail personnel est la Bibliothèque Universitaire qui permet de consulter et d'emprunter la documentation indispensable à la réussite des études en Lettres et Arts du spectacle.

- Une BU sur le campus également accessible en ligne

La BU, située rue Raoul François, face à la résidence universitaire et à la maison de l'étudiant, est accessible grâce à votre badge étudiant. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 19h, sans interruption et les samedis matin de 9h à 13h en périodes de révisions (novembre/décembre et mars/avril). Les horaires en sont disponibles en ligne : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/horaires/pr_horaires

Le site de la BU vous permet de retrouver l'ensemble des ressources imprimées présentes dans les bibliothèques, et d'accéder à de nombreuses ressources numériques (ebooks, articles de périodiques...) dont le contenu est accessible également depuis chez vous en vous connectant avec vos identifiants étudiants : <http://portail-bu.univ-artois.fr>

Un espace personnel appelé « Mon compte » permet également de consulter et de prolonger ses prêts en cours et de réserver des documents depuis chez soi.

Sur le site sont également disponibles des fiches pour vous accompagner dans votre recherche documentaire à l'université : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

- Des collections et des services

La BU d'Arras abrite l'ensemble des collections de Lettres, Langues et Sciences humaines : ouvrages d'auteurs et critiques, manuels, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence, périodiques, DVD, bandes dessinées et mangas

En Licence, il est possible d'emprunter des documents en nombre illimité pour une durée de vingt-huit jours, renouvelable une fois, de la BU d'Arras, mais aussi des autres bibliothèques de l'Université d'Artois.

La bibliothèque prête gratuitement du petit matériel (batteries externes, caques, casques anti-bruit, câbles, etc.) et des ordinateurs portables. Plus d'information : <http://portail-bu.univ-artois.fr/fr/prest-dordinateurs-portables>

- Un lieu partagé

La bibliothèque est un lieu d'étude agréable et accueillant composée de différents espaces pour travailler en groupe ou seul. 3 salles de travail en groupe peuvent être réservées à raison de 2h par jour via affluences : <https://affluences.com/bibliotheque-universitaire-darras/reservation>

La bibliothèque offre également des espaces pour se détendre : un coffee corner équipé d'un distributeur de boissons chaudes et d'un distributeur de boissons froides et encas, une hutte de lecture et un fauteuil d'écoute.

Service Vie étudiante – Mission handicap

Vice-présidente chargée de la vie étudiante : Sylvie Coupleux
Service Vie Étudiante – Mission Handicap

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 sandrine.flahaut@univ-artois.fr

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 60 61 84 karine.vandenberghe@univ-artois.fr

Céline DECODTS - Relais Handicap : 03 21 60 37 34 celine.decodts@univ-artois.fr - handi-artois@univ-artois.fr

Johanna VASSE, chargée d'accueil et d'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux :
03 21 60 49 30 – 07 52 60 80 30 – johanna.vasse@univ-artois.fr

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant,
ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...) ;
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...) ;
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...) ;
- Mise en place d'actions de formations - Handicap Opportunité, Participation & Engagement (HOPE), LSF - et de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid') ;
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique offre d'emplois).

Contactez-nous sur vieetudiante@univ-artois.fr

Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

L'université d'Artois met à la disposition de tous ses étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). Véritable bureau virtuel nomade, il permet, à partir d'un navigateur internet, même en dehors de l'université, d'accéder à différents services numériques personnalisés et sécurisés :

<https://www.univ-artois.fr> rubrique « ENT »

Vous pouvez activer votre compte et accéder à votre ENT et à votre Webmail depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment sur le site suivant :

<https://ent.univ-artois.fr>

Une fois votre compte activé, pour vous identifier, cliquez sur 'connexion'.
Puis, dans la fenêtre « service d'authentification Artois » entrez votre nom d'utilisateur : prénom_nom et le mot de passe que vous aurez choisi.

LE SPORT A L'UNIVERSITE D'ARTOIS

Le SUAPS (Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) :

Directeur du SUAPS : **information à venir**

Responsable administrative : Élise WESTELYNCK- 03 21 60 37 04 / elise.westelynck@univ-artois.fr

Secrétariat : Alexandre POLART – 03 21 60 60 58 / alexandre.polart@univ-artois.fr

Bureaux : 1^{er} étage de la maison de l'Étudiant – bâtiment M du pôle universitaire d'Arras
(en face de la bibliothèque universitaire)

SITE WEB : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport>

Réseaux sociaux : **FACEBOOK** et **INSTAGRAM** : [suapsunivartois](#)

Le SUAPS de l'université d'Artois, est chargé d'organiser, d'enseigner et d'animer les activités physiques, sportives, artistiques (APSA), sur chacun des 5 pôles de l'université pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il contribue par son action à **améliorer les conditions de vie à l'université**.

Le SUAPS organise :

- [Des activités dans des plannings hebdomadaires semestriels.](#)

Activités proposées :

Artistiques et gymniques, de la forme et du bien-être, de pleine nature, aquatiques et nautiques, musculation sur appareils, sports athlétiques et individuels, collectifs, de combat et de raquettes.

Inscription obligatoire à **partir du 1er septembre 2025** sur votre ENT rubrique « campus en ligne »



et clic sur  ou via <https://atlas.univ-artois.fr>

Tous les étudiants inscrits à l'université d'Artois peuvent pratiquer une activité. Il sera demandé de fournir en début d'année à l'enseignant de la ou des activités choisies (jusqu'à 5 par semestre) une **attestation de non contre-indication à la pratique sportive** (disponible à la page <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport> rubrique « documents utiles ») ou, pour des activités spécifiques, un certificat médical.

Les étudiants peuvent pratiquer les activités sur n'importe quel site de l'université d'Artois (par exemple un étudiant inscrit dans une formation sur le site d'Arras mais qui habite à Lens peut choisir de s'inscrire dans l'une des activités proposées à Lens). Ces activités sont ouvertes à tous les étudiants quel que soit leur niveau de pratique, et peuvent donner lieu à une note bonus sport sous réserve de satisfaire aux critères d'évaluation (détails à la page <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport> rubrique « documents utiles » et « cadre commun relatif à la note bonus sport »).

- [Des manifestations et des événements sportifs ponctuels tout au long de l'année universitaire :](#)

[Soirées bien-être, fête du sport, initiations à des activités atypiques, tournois...](#)

L'inscription aux événements s'effectue en ligne (<https://evenements.univ-artois.fr/o/4>).

L'ASUA : Association Sportive Université Artois

Président : M. Sébastien Gayet

Vice-présidentes : Mme Colin et Mlle Djenan (étudiante)

Secrétariat : Mme Surrans et Mlle Duffroy (étudiante)

Trésoriers : M. Barbier et M. Veche (étudiant)

Membres de droit : Mme Daguet-Gagey (présidente de l'Université d'Artois), M. Blondel (directeur du STAPS)

Membres enseignants du comité directeur : Mme Dingreville

Membres étudiants : Mlle Gilbert, Mlle Koffi-adélaïde, Mlle Verplancke, M. Zeggaï

Mail : asu.artois@univ-artois.fr

SITE WEB : <https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport/association-sportive>

FACEBOOK : ASUA – Association Sportive Université Artois

L'ASU. Artois a pour objectif :

- D'organiser, développer et promouvoir la pratique des activités physiques et sportives de compétition « amateur » au sein de l'Université d'Artois
- Favoriser la participation aux compétitions universitaires notamment celles organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire, l'E.U.S.A et la F.I.S.U
- Favoriser la participation aux animations sportives organisées sous l'égide de la ligue des Hauts de France du Sport Universitaire ou de la F.F.S.U

Les activités proposées :

Les sports collectifs :

football, football à 8, futsal, rugby à 7, rugby à 10, volley-ball, volley-ball à 4, beach-volley, basket-ball, basket-ball 3X3, hand-ball, water-polo

Les sports individuels :

Athlétisme indoor, athlétisme estival, cross, trail, aquathlon, aviron, badminton, boxe anglaise, bike and run, canoë-kayak, course d'orientation, cyclisme sur route, VTT, danse, échec, équitation, escalade, escrime, force athlétique, golf, gymnastique, haltérophilie/musculation, judo, karaté, kickboxing, lutte, sambo, natation, savate/boxe française, squash, swinrun, taekwondo, tennis, tennis de table, padel, tir sportif, tir à l'arc, triathlon, voile

Animations possibles :

Ski en Belgique (Ice Mountain), tournois internes futsal, baptême de cyclisme sur piste à Roubaix, laser run, tournois du jeudi rose pour la lutte contre le cancer du sein, les records de l'heure en athlétisme et en natation...

Comment participer ?

Il faut devenir adhérent de l'Association Sportive de l'Université d'Artois.

La licence sportive FFSU est offerte (valeur de 45€).

La cotisation est de 10 € : www.helloasso.com/associations/association-sportive-de-l-universite-d-artois/adhesions/adhesion-a-s-u-a-2025-2026

Si vous êtes étudiant à la Faculté des Sports de Liévin, vous avez déjà fourni le certificat de non contre-indication à la pratique sportive de compétition.

Pour les autres étudiants : il faudra télécharger le CERFA 15699*01 ou fournir un certificat médical

Pour les déplacements en dehors de l'Université et en France métropolitaine, il y a une prise en charge intégrale du déplacement et de l'hébergement.

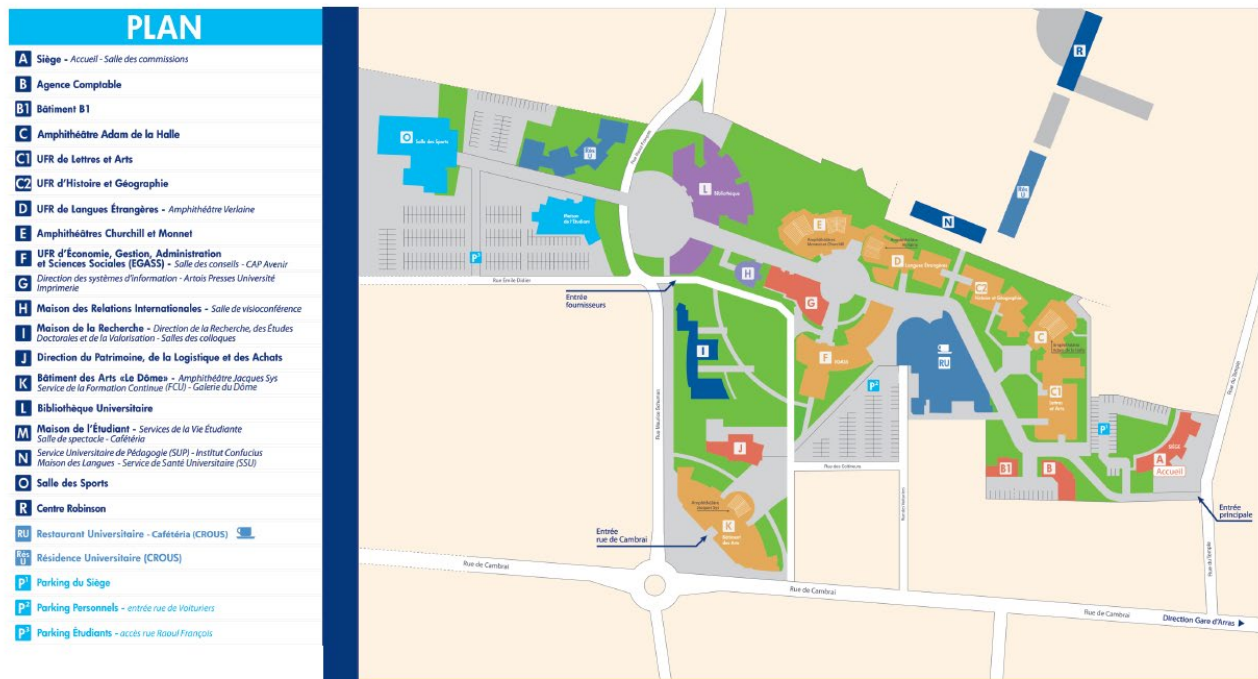
Chaque nouvel adhérent recevra un t-shirt de l'ASUA.

Une fois adhérent, vous recevrez votre licence par mail, vous pourrez vous inscrire en ligne aux rencontres sportives et/ou communiquer avec les enseignants la Faculté des Sports de Liévin pour l'organisation des rencontres.

Locaux sur le site d'Arras

Sur le campus d'Arras, les salles sont numérotées et précédées d'une abréviation qui indique leur localisation :

C1.0.01 (rez-de-chaussée)	C1.1.01 (étage)	UFR de Lettres & Arts (bâtiment C1)
C2.0.01 (rez-de-chaussée)	C2.1.01 (étage)	UFR d'Histoire et Géographie (bâtiment C2)
D.0.01 (rez-de-chaussée)	D.1.01 (étage)	UFR de Langues vivantes (bâtiment D)
F.0.01 (rez-de-chaussée)	F.1.01 (étage)	UFR EGASS (bâtiment F)
H.0.01 (rez-de-chaussée)	H.1.01 (étage)	Bâtiment des Relations Internationales (bâtiment H)
I.0.01 (rez-de-chaussée)	I.1.01 (étage)	Maison de la Recherche (bâtiment I)
K.0.01 (rez-de-chaussée)	K.1.01 (étage)	Bâtiment des Arts (bâtiment K)



Service de Santé des Étudiants (SSE)

Maison des Langues ARRAS (1^{er} étage) – Tél : 03 21 60 60 29

Les services du SSE sont gratuits et confidentiels. Ils proposent :

- ⇒ Un accueil, une écoute, des soins d'urgence (premiers soins, urgences, douleur, crise d'angoisse...)
- ⇒ Des conseils de prévention (drogue, alcool, nutrition, sommeil...)
- ⇒ Un bilan de santé pour les étudiants de 1^{er} cycle
- ⇒ Des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST (infections sexuellement transmissibles)
- ⇒ Une aide au sevrage tabagique, prescription de substitut nicotinique
- ⇒ La mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ⇒ Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ⇒ Une aide sociale et financière liée aux bourses, logements, difficultés familiales / personnelles
- ⇒ Des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap, un maintien de bourse, une priorité logement
- ⇒ Des actions de sensibilisation : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète, conseils bien-être...
- ⇒ Une formation aux gestes de Premiers secours PSC1
- ⇒ Une formation des étudiants relais santé ERS

Le service santé :

Accueil secrétariat : Angélique GERARD

Tél : 03 21 60 60 29

Médecin : information à venir

Tél : 03 21 60 60 29

Infirmières :

-Emmanuelle HERCHY

Tél : 03 21 60 37 24

(Arras/ Douai)

-Myriam DABLEMONT,

Tél : 03 21 60 31 11

(référente des IFSI)

Fatima AAZIB (Lens Liévin)

Tél : 03 21 79 17 06

-Vanessa HARDELAIN,

Tél : 03 21 60 37 31

(coordinatrice des ERS)

-Pauline BEUGNET

Tél : 03 21 60 38 38

(infirmière Béthune)

Psychologues :

-David HUART (tous
les pôles)

Tél : 03 21 60 49 29

-Hélène VOYER

Tél : 03 21 60 57 17 (le lundi, mercredi et

(Arras/Douai)

Jeudi)

Assistante sociale : Dorothée LANCEL

Tél : 03 21 60 38 54

Prise de RDV avec les professionnels du SSE sur Doctolib : Tapez Université d'Artois

Mission Handicap Aménagement d'examens et du cursus

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagement de leurs examens et /ou études doivent rencontrer le service Mission Handicap de la Vie Étudiante : 03 21 60 37 34

Ensuite, il conviendra de prendre RDV avec le Médecin du SSE Tél : 03 21 60 60 29 ou par sse@univ-artois.fr ou via Doctolib.

Les aides matérielles et humaines pour le cursus seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée **au 31 octobre 2025**.

La culture et la vie associative à l'université d'Artois

Voyager sans quitter l'université, explorer d'autres façons de vivre, de penser, de créer : voilà ce que nous vous proposons cette année encore.

Au cœur de notre programmation culturelle, l'ouverture à l'autre et à l'ailleurs sera le fil rouge de ce premier semestre. De la Polynésie française à l'Irlande poétique, du théâtre documentaire aux films engagés, en passant par des ateliers de danse, de voix ou de photographie... chaque rendez-vous est une invitation à la découverte, au dialogue, à l'expérience sensible.

Le grand dramaturge irlandais, George Bernard Shaw nous invite à ce voyage : « Vous voyez les choses et vous dites : pourquoi ? Moi, je rêve de choses qui n'ont jamais existé et je dis : pourquoi pas ? » (*Retour à Mathusalem*, 1921)

À Arras comme à Béthune, Douai, Lens ou Liévin, la culture est en mouvement et à votre portée. Venez vous étonner devant une exposition, débattre après une projection, rencontrer un·e artiste ou participer à un atelier : soyez acteur·rice de votre parcours culturel autant qu'universitaire.

Ensemble, faisons de l'université un lieu où les identités s'expriment, les différences se rencontrent, et les imaginaires circulent librement.

Et vous, serez-vous au rendez-vous ?

Virginie Roche-Tiengo

Maîtresse de conférences en études anglophones

Chargée de mission à la politique culturelle et à la communication de l'université d'Artois

SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS LA RUCHE

Maison de l'Étudiant – Bât M – Arras

Tél. 03 21 60 49 49

culture@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr/svca

Réseaux sociaux (FB-Insta) : @CultureArtois

Les propositions culturelles et artistiques

Cette année à Arras ...

1- La rentrée culturelle et associative

Le jeudi 18 septembre, de 12h à 21h, le Service Vie Culturelle et Associative propose de rencontrer les partenaires culturels, de pratiquer une technique d'impression des empreintes végétales et d'assister à une représentation sur le parvis de votre UFR. RDV à 19h pour le spectacle tout public Rester Rivage. Retrouvez toute la programmation dans le programme culturel

Du 8 au 12 septembre, venez partager un petit-déjeuner avec notre équipe pour découvrir le programme culturel du premier semestre. Notre stand itinérant s'installera :

- le **lundi** dans le **hall de l'UFR lettres/UFR Hist-Géo-Patrimoines**,
- le **mardi** dans le **hall de l'UFR de langues étrangères**,
- le **mercredi** dans le **hall de l'UFR EGASS**,
- le **jeudi** dans le **hall du bâtiment K (Dôme)**,
- le **vendredi** en **Cafétéria de la Maison de l'Étudiant**.

2- Les rendez-vous culturels

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **musique**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont **gratuits pour les étudiants et personnels** de l'université d'Artois.

Une mise en bouche pour la saison 2025-2026 :

- **des spectacles à la Ruche : une soirée double** avec les compagnies invitées en résidence le jeudi 25 septembre à l'occasion de l'événement « J'suis à la fac », le **festival Tiot loupiot**, Renversante de Lena Bréban pour aiguiser votre regard sur l'égalité entre les femmes et les hommes et le Mystère du gant en décentralisation de la scène nationale Tandem.
- **Le cycle Littérature & Cinéma** où des œuvres littéraires seront mises en regard avec leurs adaptations cinématographiques ;
- **L'Arras Film Festival**, du 7 au 16 novembre 2025, avec des places offertes pour des films et la traditionnelle leçon de cinéma lors de laquelle l'Université d'Artois accueille l'invité d'honneur du Arras Film Festival le temps d'un après-midi (rendez-vous dans l'amphi Churchill le vendredi 14 novembre à partir de 14h30) ;
- Le cycle **Natures, Sciences et Citoyennetés** reprend le mardi 14 octobre à 19h au Mégarama pour une projection « Les 4 âmes du coyote » suivie d'une discussion.
- La première édition du *Welcoming Day*, un temps d'ouverture et d'accueil des étudiants internationaux, le jeudi 16 octobre avec une découverte de la ville d'Arras, un concert, une après-midi polynésienne....

3 – Les présences d'artistes

Plusieurs fois dans l'année, l'université d'Artois est investie par des équipes artistiques. Durant quelques jours ou plusieurs mois, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour **découvrir** le travail des artistes invités ou pour **échanger** avec eux. À ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres et d'ateliers.

Artistes invités en 2025-2026 : *Sarah Nouveau* pour une conférence-dansée autour de la figure de Laurence Louppe dans le cadre des journées du matrimoine ; *Jeanne*, étudiante musicienne lauréate du concours Pulsations 2025 ; *Anne-Charlotte Zuner* de la Labo Compagnie en janvier 2026 pour une création de danse « Halieutique » autour de la pêche en rivière ; le *collectif Cris de l'aube*, en avril 2026 pour leur nouvelle création « Portrait d'une jeunesse d'aujourd'hui » ; et enfin la Compagnie *Avec Vue sur la mer* pour leur nouvelle création « J'ai mal à ma terre » en juin 2026

4 – La pratique artistique

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des **ateliers** et des **stages** pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un **professionnel**. Initiation au bruitage de films, au cirque, à la danse... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés. **Vous pensez ne pas en avoir les capacités, FAUX !** Aucun prérequis n'est attendu pour participer aux ateliers. Tous les ateliers sont gratuits sur réservation.

OÙ S'INFORMER ? Sur le site de l'université

En venant nous rencontrer à la Maison de l'Étudiant – Bâtiment M (en face de la BU) !

Ou alors, en nous contactant au 03 21 60 49 49 ou via culture@univ-artois.fr

Les associations étudiantes

Procurez-vous le Guide de l'engagé.e

Un interlocuteur pour toutes vos questions

Le Service Vie Culturelle et Associative est votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions concernant la création de votre association, la mise en œuvre de votre projet, le financement de vos actions, les formations à la gestion associative...

Pour le contacter : culture@univ-artois.fr / 07.88.37.89.35

Les bureaux sont situés sur le site d'Arras, au 1^{er} étage de la Maison de l'étudiant (bâtiment M).

La charte des associations

La charte des associations rassemble les principes et procédures qui conditionnent la reconnaissance d'une association comme étant « association étudiante de l'université d'Artois ». Elle précise les droits et obligations des associations étudiantes de l'université d'Artois.

La **labélisation « association étudiante de l'université d'Artois »** est renouvelée chaque année par la signature de la charte par les associations étudiantes. Elle donne droit, entre autres, à des financements, des formations comme la formation à la gestion associative, ou encore à un accompagnement dans la construction et la mise en œuvre de projets et l'organisation d'événements festifs et d'intégration.

Le financement de vos actions

Une commission « Engagement Vie Étudiante » d'attribution de financements (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) se réunit **trois fois par an**. Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site internet de l'université d'Artois.

Pour toute demande de subvention au FSDIE, vous devez obligatoirement rencontrer le référent Engagement Vie Étudiante de votre composante afin qu'il vous accompagne dans votre projet !

La valorisation de votre engagement associatif

Dans le cadre du dispositif « Reconnaissance de l'Engagement Étudiant » de l'Université d'Artois (R2E), vous avez la possibilité d'obtenir des aménagements d'emploi du temps, des dispenses d'enseignements ou de stages, une **note bonus**, ainsi qu'un **certificat de compétences**.

Toutes les infos sont sur : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/asso>

► CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS AVEC CAP AVENIR

(Bâtiment F- EGASS, salle de documentation F.0.35)

LES RESSOURCES

<http://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/reussir-ses-etudes/construire-son-projet-professionnel>

La salle F.0.35 offre une **documentation complète** (ouvrages, ressources numériques), régulièrement mise à jour, sur les filières d'études supérieures, les secteurs professionnels, les entreprises et le marché de l'emploi au niveau régional mais aussi national.

Douze postes informatiques sont à la disposition des visiteurs afin de leur permettre de réaliser (seuls ou accompagnés) CV, lettre de motivation et recherche de stages ou d'emplois.

Votre visite en salle de documentation peut aussi offrir l'occasion d'**échanger avec une conseillère** (avec ou sans rendez-vous).

Vous bénéficierez d'un conseil et d'un suivi personnalisés sur la construction de vos projets professionnels, mais également pour votre poursuite d'études, et si besoin pour votre réorientation.

Contact : Silvie DUBYK, Conseillère d'Orientation- 03 21 60 37 15 - capavenir-arras@univ-artois.fr

► La plateforme CAREER CENTER by Jobteaser

CAP AVENIR met à la disposition des étudiants de l'université d'Artois une plateforme dédiée à leur insertion professionnelle, le **CAREER CENTER**.

Vous pouvez accéder à votre Career Center depuis l'icône « Career Center » de la rubrique « Scolarité » de votre ENT ou directement depuis l'adresse <https://univ-artois.jobteaser.com>.

Lors de votre première connexion, vous serez invité(e) à créer votre profil en quelques clics ainsi qu'à définir le paramétrage de votre newsletter hebdomadaire.

Le CAREER CENTER vous offre un espace personnalisable (**onglet Espace perso**) et l'accès à une multitude de ressources pour préparer et faciliter votre insertion professionnelle :

- Vous accéderez à une bourse d'emplois, de stages, de jobs (**onglet Offres**) dont certains sont réservés uniquement aux étudiants artésiens.
- Vous trouverez des témoignages de professionnels, des vidéos de découvertes des métiers, des conseils pratiques pour préparer votre insertion professionnelle (**onglets Entreprises, Métiers**).
- Vous prendrez connaissance des événements importants à ne pas manquer : sessions de recrutement et chats recruteurs, ateliers, conférences (**onglet Événements**).
- Vous trouverez enfin en un unique espace l'ensemble des ressources disponibles au sein de l'université pour préparer sereinement vos projets (**onglet Aide et conseils**).
- Vous pourrez prendre directement rendez-vous avec une conseillère d'orientation (**onglet rendez-vous**).
- Vous retrouverez le retour d'expérience d'autres étudiants en stage dans des structures (Expériences)

Contact : capavenir@univ-artois.fr

► CRÉEZ-VOUS UN RESEAU AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL !

- Mis en place par CAP AVENIR, ses **Séances de coaching individuel** tous les premiers jeudi du mois pour vous préparer aux entretiens de recrutement de stage, ou d'emploi. Pendant une heure, ou plus si nécessaires, les professionnels de Cap Avenir vous feront passer un entretien blanc, et vous prodigueront aussi des conseils pour réussir votre entretien de recrutement et vous renseignent sur l'évolution du marché de l'emploi.
- D'autres actions sont également organisées tout au long de l'année, notamment **les Semaines de l'Insertion Professionnelle**, des conférences, petits déjeuners, ateliers...
- Réalisez un ou plusieurs **stages** durant votre cursus universitaire,

Pour vous aider dans cette démarche, l'Université met à disposition sur l'ENT le logiciel EsupStage (Ma scolarité > Convention de stage) qui vous permettra de saisir votre convention. Une fois la convention de stage en France validée, il vous sera demandé de la **signer numériquement**.

Le stage à l'étranger fait l'objet d'une procédure papier. Une bourse d'aide à la mobilité internationale peut être demandée auprès du Service des Relations Internationales.

► DEVELOPPEZ VOTRE « ESPRIT D'ENTREPRENDRE » grâce au HubHouse

L'objectif du Hubhouse est de stimuler votre créativité afin de développer votre comportement entrepreneurial. Différentes actions vous seront proposées pour vous présenter l'entrepreneuriat. On peut notamment citer les petits déjeuner de l'entrepreneuriat, des conférences sur des thématiques : divers « Intégrer une démarche SSE dans son projet », « Être femme et chef d'entreprise »...), mais également le Hackathon 24h pour créer qui vous propose, pendant 2 jours, de vous challenger et de créer un projet d'entreprise

Au sein du Hubhouse, vous aurez également l'opportunité de vous faire accompagner dans votre idée de création d'activité. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez aussi bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur.

Contact : M. Maxime VIDELAINE, chargé de projet Hubhouse 06.28.18.14.27 / entrepreneuriat@univ-artois.fr

Service des Relations Internationales (SRI) Études à l'étranger

Vice-président chargé des Relations Internationales : Ahmed EL KALADI

Responsable Bureau Mobilité : Manon BENAOUA

Courriel : sri@univ-artois.fr

Les études à l'étranger dans le cadre de partenariats sont gérées par le Service des Relations Internationales (SRI) de l'université d'Artois, situé sur le campus d'Arras (bâtiment H).

La mobilité des étudiants est l'un des fondements de l'organisation des cursus « LMD ». Les étudiants peuvent passer soit un semestre, soit une année complète à l'étranger (selon les UFR ou les facultés). Les modules obtenus dans l'université d'accueil sont validés et pris en compte intégralement par l'université d'Artois pour l'attribution de ses diplômes, grâce aux crédits ECTS qui sont transférables. Un semestre en mobilité internationale d'études est obligatoire dans le cadre de la Licence Lettres-Histoire-Droit.

Les pays partenaires de l'UFR de Lettres & Arts dans le cadre des échanges (« Erasmus+ » ou hors-Europe, en mobilité de crédits ou en double diplôme) sont l'**Allemagne**, la **Bosnie-Herzégovine**, le **Canada** (Chicoutimi), la **Croatie**, l'**Espagne**, les **États-Unis**, la **Finlande**, l'**Italie**, **Malte**, la **Pologne**, le **Portugal**, la **République tchèque**, la **Roumanie**, la **Serbie** et la **Turquie** pour les Lettres et Lettres-Histoire-Droit ; l'**Espagne** et la **Roumanie** pour les Arts du Spectacle.

Différentes aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement au Service des Relations Internationales (SRI) de l'université ou à M. Jean-Marc Vercruysse, Coordinateur des Relations Internationales à l'UFR de Lettres & Arts (courriel : jmarc.vercruysse@univ-artois.fr).

Site web de l'Artois, pages "international" : <https://www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger>

U.F.R. de Lettres & Arts

Le sigle U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche) désigne à l'intérieur d'une université un regroupement d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, autour d'un même champ de recherche et d'enseignement – par exemple la littérature, française, générale et comparée, les études théâtrales et les sciences du langage, en ce qui concerne l'U.F.R. de Lettres & Arts.

L'UFR de Lettres & Arts compte deux **CENTRES DE RECHERCHE** auxquels est adossé le Master « Lettres, Langues et Arts » :

- **TEXTES ET CULTURES** s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire et réunit des enseignants-chercheurs travaillant dans le domaine des littératures françaises, étrangères et comparées, dans le domaine du théâtre et de l'image, dans le domaine des langues, des civilisations étrangères, de la linguistique et de la traductologie. Le centre publie les revues papier *Cahiers Robinson* et *Graphè* ainsi que la revue électronique *L'Entre-deux* : <http://lentre-deux.com/> Sa directrice est Anne BESSON.

- **GRAMMATICA** regroupe des enseignants-chercheurs en linguistique française et en français langue étrangère. Son directeur est Jean-Marc MANGIANTE.

L'U.F.R. de Lettres & Arts est administrée par un **CONSEIL d'U.F.R.** où sont représentées toutes les catégories de personnels et d'usagers : étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs BIATSS, ainsi que des personnalités extérieures.

Martine LAVAUD a été élue **DIRECTRICE de l'UFR** (le 26 juin 2024). Guillaume COUSIN est le directeur-adjoint.

SIX REPRESENTANTS ETUDIANTS sont membres du Conseil dans le collège des « usagers ».

Au plan pédagogique, l'U.F.R. de Lettres & Arts est dotée de **RESPONSABLES PEDAGOGIQUES**. Ils ont en charge l'organisation et la coordination des études des différents semestres de la licence :

- | | |
|---|------------------------|
| - Lettres Modernes : semestres 1 et 2 : | Marianne CLOSSON |
| - Lettres Modernes : semestres 3 et 4 : | Myriam WHITE-LE GOFF |
| - PLC/FLE/DOC/PE : semestres 5 et 6 : | Hélène TAVERNIER |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 1 et 2 : | Martine LAVAUD |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 3 et 4 : | Jean-Marc VERCRUYSSSE |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 5 et 6 : | Anne INGLEBERT |
| - Arts du Spectacle : semestres 1 et 2 : | Agathe GIRAUD |
| - Arts du Spectacle : semestres 3 et 4 : | Françoise HEULOT-PETIT |
| - Arts du Spectacle : semestres 5 et 6 : | Agathe GIRAUD |

Chaque responsable d'année assure une **permanence hebdomadaire** dont les horaires sont affichés sur les tableaux réservés aux informations pédagogiques.

DIRECTEURS D'ÉTUDES :

L1 Lettres : Marianne CLOSSON Virginie JACQUART	L1 LHD : Martine LAVAUD	L1 AS : James CARLIOZ Agathe GIRAUD Océane HUREZ
L2 Lettres : Catherine COPPIN Marie-Hélène MAES Myriam WHITE-LE GOFF	L2 LHD : Jean-Marc VERCRUYSSSE	L2 AS : James CARLIOZ
L3 Lettres : Hélène TAVERNIER Marie-Hélène MAES	L3 LHD : Anne INGLEBERT	L3 AS : Alice CLABAUT Agathe GIRAUD

Il est toujours possible de solliciter un rendez-vous auprès de la direction de l'UFR.

Enfin, certaines missions spécifiques de l'U.F.R. sont assurées par des responsables enseignants :

- **Relations internationales** : Jean-Marc VERCRUYSSSE
- **Relations avec l'enseignement secondaire et CAP Avenir** : Guillaume COUSIN

L'équipe enseignante

ASTIER	Marie	MAST en Arts du Spectacle
BESSON	Anne	Professeure des Universités en Littérature comparée
CARLIOZ	James	Enseignant contractuel recherche en Arts du spectacle
CHAUMIER	Serge	Professeur des Universités en Anthropologie culturelle
CLABAUT	Alice	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
CLOSSON	Marianne	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature françaises
COPPIN	Catherine	Professeure Agrégée en Lettres Classiques
COUSIN	Guillaume	Maître de Conférences en Langue et Littérature françaises
FLAMENT	Claire	Enseignante contractuelle en D.U. FLE
GIRAUD	Agathe	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
GOES	Jan	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
GUZIK	Mathilde	Enseignante contractuelle en FLE
HEULOT-PETIT	Françoise	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle, HDR
HUREZ	Océane	Enseignante contractuelle recherche en Arts du Spectacle
INGLEBERT	Anne	Professeure agrégée en Histoire
JACQUART	Virginie	Professeure agrégée de Lettres modernes
KONTOZOGLOU	Maria	Enseignante contractuelle en FLE
LAFARGE	Marie-Emmanuelle	Enseignante contractuelle en Langues et littérature françaises
LAVAUD	Martine	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
MAËS	Marie-Hélène	PRCE – Responsable du parcours Documentation
MANGIANTE	Jean-Marc	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
MENESES LERIN	Luis	Maître de Conférences en Linguistique française
MERCIER	Amandine	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
MORINET	Mathilde	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature françaises
PLEUCHOT	Victoria	ATER en Langue et littérature françaises
RAVIEZ	François	Maître de Conférences en Langue et littérature françaises, HDR
ROBISON	Carla	ATER en Langue et littérature françaises
ROUSSEL-GILLET	Isabelle	Professeure des Universités en Littérature française et Muséographie
SAELEN	Nicolas	MAST en Arts du Spectacle
TAVERNIER	Hélène	Professeure agrégée d'Anglais
THOIZET	Evelyne	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
TRAN	Thi Thu Hoai	Maîtresse de Conférences en FLE
VALLESPER	Mathilde	Professeure des Universités en Langue française
VERCRUYSSSE	Jean-Marc	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature latines
VIENCE	Patrick	Professeur agrégé d'Anglais
WEBER-ROBINEAU	Anne-Gaëlle	Professeure des Universités en Littérature comparée
WHITE-LE GOFF	Myriam	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches	MAST : Maître de conférences associé à mi-temps
PRCE : Professeur Certifié	ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

L'équipe des enseignants titulaires est renforcée par des collègues d'autres U.F.R. de l'université d'Artois, des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), des chargés de cours et des intervenants professionnels (notamment en Arts du Spectacle) dont le nom est indiqué dans la présentation des enseignements qu'ils dispensent. Leur collaboration est essentielle aux différents parcours pédagogiques proposés par la composante.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

UNE HARMONISATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, les universités françaises ont adopté le même système d'études que leurs homologues européennes. Tous les étudiants européens obtiennent ainsi les mêmes titres et les mêmes niveaux de diplômes.

L.M.D.

L'architecture des études universitaires, abrégée en « L.M.D. », reconnaît trois niveaux d'études :

- Licence (bac + 3)
- Master (bac + 5)
- Doctorat (bac + 8).

Ils constituent des GRADES et sanctionnent les étapes terminales des cycles d'étude.

Néanmoins, au niveau national, pourront toujours être décernés des TITRES qui sont des diplômes intermédiaires délivrés à la demande de l'étudiant (exemple : titre de DEUG ou de Maîtrise).

LES CRÉDITS ECTS

Les diplômes s'obtiennent en cumulant des « crédits » que chaque étudiant peut ensuite faire valoir auprès de n'importe quelle université européenne. Le système L.M.D. a pour but de faciliter les équivalences et de favoriser la mobilité des étudiants à travers l'Europe.

Les crédits relèvent de l'European Credit Transfer System (ECTS), d'où le nom habituellement utilisé de « crédits ECTS ».

À chaque semestre correspondent 30 crédits. Il faut 180 crédits ECTS pour décrocher le grade de Licence, 300 pour le Master et 480 pour le Doctorat.

L'ORGANISATION EN SEMESTRE

Le cursus de Licence repose sur six semestres (S1-S6), celui de Master sur quatre semestres (S7-S10).

Chaque semestre est constitué d'Unités d'Enseignements (U.E.) - obligatoires, optionnelles ; toutes sont capitalisables.

Une U.E. validée avec l'obtention d'une note (ou d'une moyenne de notes) de contrôle égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise. Chaque U.E. validée octroie les crédits correspondants.

À L'U.F.R. DE LETTRES & ARTS

LE CURSUS DE LICENCE (six semestres/180 crédits)

Mise en place à la rentrée 2014, « la licence » comprend :

- la **mention Lettres**
- le **parcours Lettres-Histoire-Droit** au sein de la mention Lettres
- la **mention Arts du Spectacle**.

La mention « Arts du Spectacle » propose un enseignement théorique et professionnalisé. Son orientation particulière « jeunesse » accentue au plan national son originalité.

La mention « Lettres » repose sur un tronc commun aux deux premiers semestres (S1-S2 = L1) et des parcours sont proposés à partir du troisième semestre (S3-S6 = L2-L3) :

1- ENSEIGNEMENT

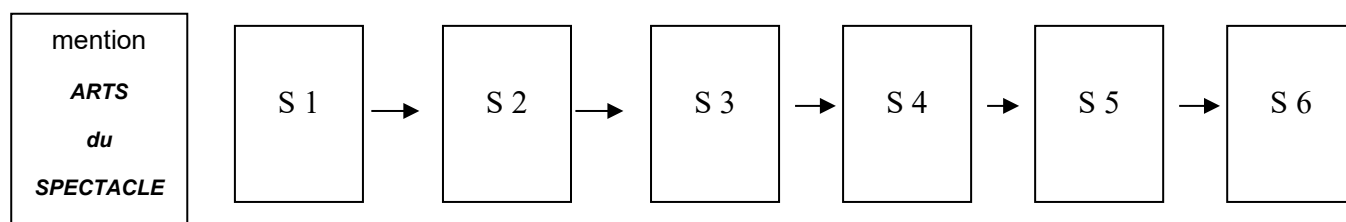
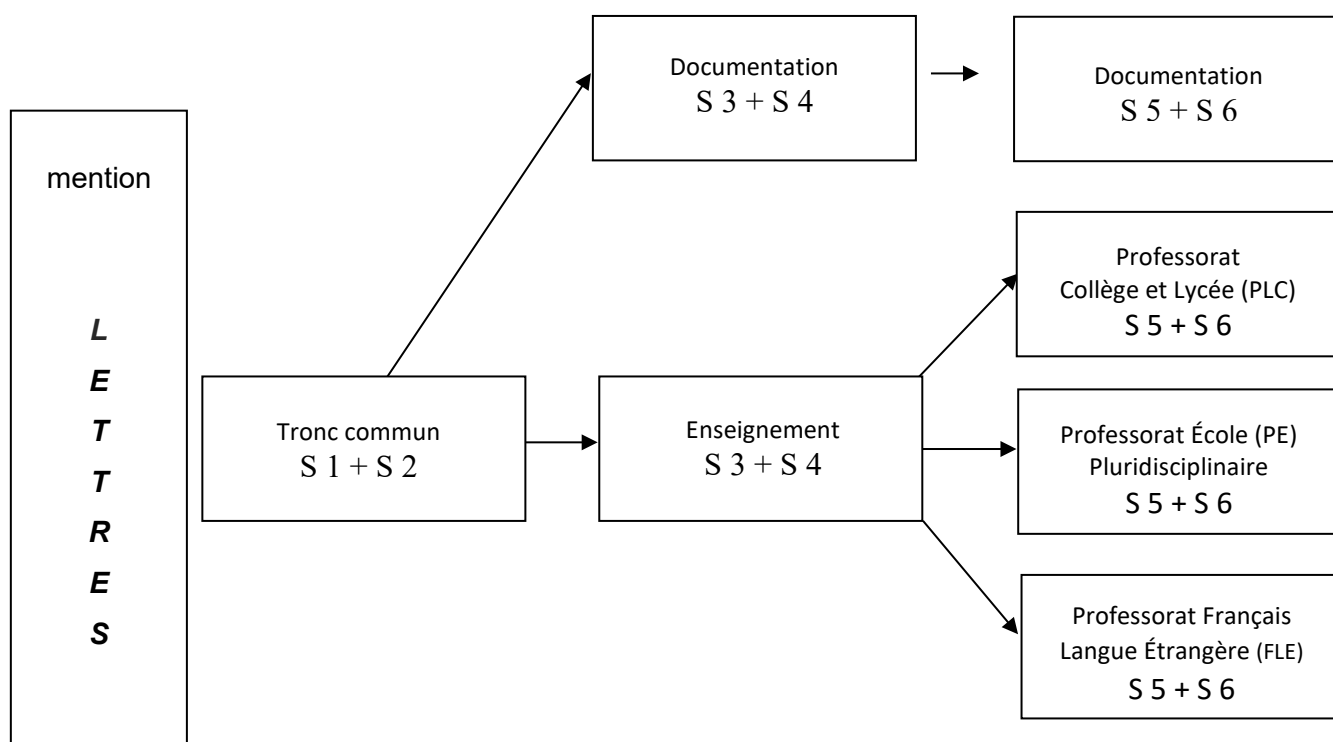
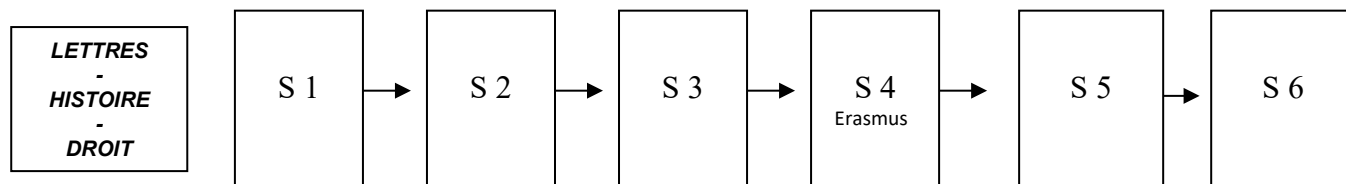
Proposé en deuxième année, le parcours « ENSEIGNEMENT » se décline aux semestres 5 et 6 en :

- Pluridisciplinaire-Professorat des Écoles (PE)
- Professorat en Collège et Lycée (PLC)
- Français Langue Étrangère (FLE)

2- DOCUMENTATION

Il constitue une initiation aux carrières de l'information et de la documentation et aux métiers du livre.

Architecture pédagogique du grade de Licence



Une **CHARTRE DES EXAMENS** a été adoptée au CEVU du 16 mars 2012 et au CA du 23 mars 2012. Elle est affichée dans la vitrine réservée aux évaluations dans le couloir de l'UFR de Lettres & Arts et consultable sur l'ENT.

La charte des examens comprend la procédure disciplinaire suivante à l'encontre des étudiants fraudeurs :

Tout étudiant surpris à frauder ou à tenter de frauder sera poursuivi devant la section disciplinaire : il risque jusqu'à l'exclusion définitive de l'université et même l'exclusion définitive de tous les établissements publics d'enseignement supérieurs pour la sanction la plus sévère.

(Article R712-9 et suivants du code de l'éducation, et article R 811-11 du code de l'éducation ; Note relative aux jurys d'examens et de concours du Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en date du 03 mars 2006 (DES B4/FB/n°601578) ; Rapport 2012-027 de l'IGAENR (avril 2012) *La fraude aux examens dans l'enseignement supérieur* ; Charte des examens de l'Université d'Artois adoptée par le CEVU du 16 mars 2012 et conseil d'administration du 23 mars 2012).

LICENCE LHD

Modalités d'examens : règles générales

I. DISPOSITIONS FONDAMENTALES

- L'inscription dans les semestres pairs n'est pas conditionnée par la validation des semestres impairs. Dans le cas où l'étudiant aurait deux semestres non validés dans son parcours, il ne peut se présenter aux examens du semestre suivant que s'il a au préalable validé un des deux semestres manquants.
- L'inscription de l'étudiant dans un semestre s'effectue dans l'ordre pédagogique défini dans le parcours.
- Un « jury de semestre » est associé à chaque semestre du parcours. Ne peuvent y siéger que des enseignants intervenant dans ce parcours. Un « jury de grade » a pour mission d'examiner individuellement les résultats des étudiants à l'échelle de l'ensemble du parcours ou d'une partie de celui-ci. Le jury de grade se réunit par spécialité : y siègent notamment les enseignants des disciplines majeures.
- Le « jury de semestre » est compétent pour la validation du semestre considéré. Ce dernier peut être acquis soit par la validation de toutes les unités d'enseignements constitutives, soit par une procédure de compensation automatique basée sur la moyenne des U.E. Le jury peut attribuer sur décision individuelle des « points de jury » qui s'ajoutent à la moyenne générale calculée du semestre.
- Les missions du « jury de grade » sont les suivantes :
 - Bilan individuel annuel au terme de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année avec possibilité de rattrapage d'un semestre par l'attribution de points de jury ;
 - Bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
 - Validation des U.E. manquantes : le jury de grade peut rattraper une ou plusieurs U.E. non acquises en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
 - Délivrance du diplôme intermédiaire (à la demande de l'étudiant) ;
 - Délivrance du diplôme du grade.
- L'étudiant peut suivre au plus deux enseignements « bonus » non porteurs de crédits européens. Les points obtenus supérieurs à 10/20 comptent alors pour 5% au maximum dans la moyenne au semestre selon l'échelle arrêtée par les instances de l'université :

notes	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11
pourcentage du bonus	5 %	4,5 %	4 %	3,5 %	3 %	2,5 %	2 %	1,5 %	1 %	0,5 %

Lorsque l'étudiant suit deux enseignements bonus, seule la note la plus élevée est retenue pour le calcul du bonus.

- Les études conduisant au grade Licence sont organisées en six semestres et coordonnées en Unités d'Enseignements (UE) capitalisables (et définitivement acquises). Chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits européens (ECTS). Chaque UE est composée d'un ou plusieurs Éléments Pédagogiques (EP). La non réalisation du stage est éliminatoire. Le grade de la Licence est délivré lorsque l'étudiant a obtenu 180 crédits européens.

- La compensation annuelle est appliquée, par année (L1/L2/L3), lors des deux sessions (arrêté du 1^{er} août 2011).

- Les absences justifiées et injustifiées donnent lieu à un zéro.

- Un dictionnaire de version pour le latin est autorisé lors des épreuves concernées. Pour les autres matières, tout document accepté au moment de l'évaluation doit faire l'objet d'une mention spéciale sur le sujet d'examen et reste à l'initiative de l'enseignant.

- Sauf mention contraire, le coefficient est 1 entre les différents éléments pédagogiques du contrôle continu.

Le jury de l'U.E. concernée veille à la péréquation des notes (moyenne et échelle).

- Le choix de la langue vivante au premier semestre est valable pour tout le cursus de licence. Il n'est pas autorisé d'en changer d'un semestre à l'autre.

PROGRESSION DANS LE CURSUS DE LICENCE (CEVU du 17 mai 2013 et CA du 24 mai 2013)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Tout étudiant ayant validé les deux semestres d'une année de Licence (L1 ou L2) est autorisé à s'inscrire administrativement à l'année supérieure du parcours (L2 ou L3). Il est également inscrit pédagogiquement aux deux semestres de cette année.

ATTENTION : Aucune inscription (administrative et pédagogique) en L3 n'est possible si les deux semestres de l'année L1 ne sont pas validés. En d'autres termes, si un étudiant obtient sa deuxième année de licence sans avoir validé son semestre 1 ou son semestre 2, il ne peut s'inscrire en troisième année de licence.

ENJAMBEMENT

- Un étudiant ayant partiellement validé une année de formation (L1 ou L2) s'inscrit l'année N+1 à toutes les UE non encore validées de l'année N et peut progresser dans l'année supérieure sous condition. Cette situation est appelée « enjambement ».

- Un étudiant peut s'inscrire administrativement et pédagogiquement dans l'année supérieure de son cursus (N+1) s'il a au plus un semestre non validé de l'année N.

- Pour les étudiants en enjambement, la compatibilité des emplois du temps entre les deux années ne pourra pas toujours être garantie par les équipes pédagogiques.

II. CONTRÔLE CONTINU

1- Le parcours « Lettres-Histoire-Droit » de la mention Lettres est entièrement évalué en contrôle continu.

2- Le résultat final du contrôle continu pour les enseignements supérieurs ou égaux à seize heures par semestre repose généralement au minimum sur deux notes dont il est fait la moyenne (sauf pour les langues vivantes étrangères en semestres pairs).

3- Le contrôle continu s'effectue à l'initiative de chaque enseignant, soit pendant une séance de cours, soit sur une autre plage horaire de la semaine (samedi matin compris), soit sous la forme d'un travail à la maison. La durée des épreuves est fonction des enseignements.

Toute épreuve de contrôle continu est annoncée par voie d'affichage au moins quinze jours à l'avance sur un panneau réservé à cet effet dans les locaux de l'UFR.

Les enseignants sont responsables de cette information.

4- La présence aux épreuves de contrôle continu comme le fait de rendre les travaux demandés est obligatoire. Une absence ne peut donner lieu à une nouvelle évaluation et se traduit par un 0/20 qui n'est pas éliminatoire. Le stage est obligatoire.

III. CONTRÔLE UNIQUE

5- Les six semestres sont évalués sous la forme d'un contrôle continu, en session unique, avec une seconde chance intégrée.

Des épreuves de substitution sont mises en place à la fin de chaque semestre pour les étudiants dont les absences justifiées lors des épreuves de contrôle continu relèvent de l'un des cas suivants :

- Concours de la fonction publique
- Hospitalisation
- Arrêt maladie couvrant une période de 40 jours de cours effectifs consécutifs
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré
- Compétition pour sportif de haut niveau
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle
- Engagement au titre de la réserve opérationnelle militaire

Les étudiants sous statut dérogatoire (salariés, sportifs de haut niveau, etc.) sont évalués lors des épreuves de contrôle continu de fin de semestre.

6- Lorsqu'un CM est couplé avec un TD, une épreuve en fin de semestre est généralement proposée. L'évaluation porte alors sur les deux enseignements, et les travaux demandés s'efforcent de souligner les liens qui unissent les deux Éléments Pédagogiques.

LICENCE - Lettres

Licence Compétences en Réseau (LCeR)

Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme :

La licence Compétences en Réseau mention Lettres conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet littéraire ou culturel
 - C2 : Produire un discours argumenté oral ou écrit
 - C3 : Analyser un fait de langue
 - C4 : Gérer l'information et/ou la documentation
 - C5 : Construire son projet professionnel.
- Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera ajourné aux éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau de compétences est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible.

Tous les étudiants de licence peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : $\text{Taux de bonus} = ((N_{\text{max}} - 10) / 10) * T_{\text{max}}$ ($T_{\text{max}} = 2,5/100$ ou $T_{\text{max}} = 5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $\times (1 + \text{Taux de bonus})$
- La volumétrie de plusieurs activités se cumulent dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en deuxième année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral. Seules les SAÉ ne peuvent pas offrir de seconde chance.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année :

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. Les SAÉ ne sont pas substituables.

Annexe 3: Activités ouvrant droit à bonus

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des activités sportives organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un engagement associatif (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un stage effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écoliers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

LICENCE - Arts du spectacle

Licence Compétences en Réseau (LCeR)

Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme :

La licence Compétences en Réseau mention Arts du spectacle conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet scénique et/ou littéraire
- C2 : Conceptualiser une pratique
- C3 : Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel
- C4 : Animer une situation d'enseignement du théâtre
- C5 : Construire son projet professionnel.

Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera ajourné aux éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau compétence est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible. Tous les étudiants de licence et de master peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : $\text{Taux de bonus} = ((N_{\text{max}} - 10) / 10) * T_{\text{max}}$ ($T_{\text{max}} = 2,5/100$ ou $T_{\text{max}} = 5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $*(1 + \text{Taux de bonus})$
- La volumétrie de plusieurs activités se cumulent dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en seconde année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.

- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral. Seules les SAÉ ne peuvent pas offrir de seconde chance.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année :

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial :

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. Les SAÉ ne sont pas substituables.

Annexe 3: Activités ouvrant droit à bonus

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des activités sportives organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un engagement associatif (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un stage effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écoliers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2025-2026

UFR :

Lettres & Arts

Licence1 et Licence2 Lettres et Arts du Spectacle - Licence LHD

Septembre 2025			Octobre 2025			Novembre 2025			Décembre 2025			Janvier 2026			Février 2026			Mars 2026			Avril 2026			Mai 2026			Juin 2026		
1	L		1	Me		1	S	Interruption pédagogique	1	L	semaine 11	1	J	Fermeture UA	1	D		1	D		1	Me		1	V	Férié	1	L	
2	M		2	J		2	D		2	M		2	V		2	L	semaine 4	2	L	semaine 7	2	J		2	S		2	M	
3	Me		3	V		3	L	semaine 7	3	Me		3	S		3	M		3	M		3	V		3	D		3	Me	
4	J		4	S		4	M		4	J		4	D		4	Me		4	Me		4	S		4	L		4	J	
5	V		5	D		5	Me		5	V		5	L		5	J		5	J		5	D		5	M		5	V	
6	S		6	L	semaine 4	6	J		6	S		6	M		6	V		6	V		6	L	Férié	6	Me		6	S	
7	D		7	M		7	V		7	D		7	Me	Epreuves de substitution	7	S		7	S		7	M	semaine 12	7	J		7	D	
8	L		8	Me		8	S		8	L	semaine 12	8	J		8	D		8	D		8	Me		8	V	Férié	8	L	
9	M	Pré-rentree Licence	9	J		9	D		9	M		9	V		9	L	semaine 5	9	L	semaine 8	9	J		9	S		9	M	
10	Me		10	V		10	L	semaine 8	10	Me		10	S		10	M	Jurys	10	M		10	V	Fin S6 LHD	10	D		10	Me	
11	J		11	S		11	M	Férié	11	J		11	D		11	Me		11	Me		11	S		11	L		11	J	
12	V		12	D		12	Me		12	V	Fin S5 LHD	12	L	rentrée semestres pairs	12	J		12	J		12	D		12	M		12	V	
13	S		13	L	semaine 5	13	J		13	S		13	M	semaine 1	13	V		13	V		13	L		13	Me		13	S	
14	D		14	M		14	V		14	D		14	Me		14	S		14	S		14	M		14	J	Férié	14	D	
15	L	Rentrée semestres impairs	15	Me		15	S		15	L	semaine 13	15	J		15	D		15	D		15	Me		15	V	Fermeture	15	L	Jurys
16	M	Semaine 1	16	J		16	D		16	M		16	V		16	L	semaine 6	16	L	semaine 9	16	J		16	S		16	M	
17	Me		17	V		17	L	semaine 9	17	Me		17	S		17	M		17	M		17	V		17	D		17	Me	
18	J		18	S		18	M		18	J		18	D		18	Me		18	Me		18	S		18	L		18	J	
19	V		19	D		19	Me		19	V	Fin semestres impairs L1 et L2	19	L	semaine 2	19	J		19	J		19	D	Interruption pédagogique	19	M	Epreuves de substitution	19	V	
20	S		20	L	semaine 6	20	J		20	S		20	M		20	V		20	V		20	L		20	Me		20	S	
21	D		21	M		21	V		21	D		21	Me		21	S		21	S		21	M		21	J		21	D	
22	L	semaine 2	22	Me		22	S		22	L		22	J		22	D		22	D		22	Me		22	V		22	L	
23	M		23	J		23	D		23	M		23	V		23	L		23	L	semaine 10	23	J		23	S		23	M	
24	Me		24	V		24	L	semaine 10	24	Me		24	S		24	M		24	M		24	V		24	D		24	Me	
25	J		25	S		25	M		25	J		25	D		25	Me	Interruption pédagogique	25	Me		25	S		25	L	Férié	25	J	
26	V		26	D		26	Me		26	V		26	L	semaine 3	26	J		26	J		26	D		26	M		26	V	
27	S		27	L		27	J		27	S		27	M		27	V		27	V		27	L	semaine 13	27	Me		27	S	
28	D		28	M		28	V		28	D		28	Me		28	S		28	S		28	M		28	J		28	D	
29	L	semaine 3	29	Me	Interruption pédagogique	29	S		29	L		29	J					29	D		29	Me		29	V		29	L	
30	M		30	J		30	D		30	M		30	V					30	L	semaine 11	30	J	fin semestres pairs	30	S		30	M	
			31	V					31	Me		31	S					31	M					31	D				

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2025-2026

UFR :

Lettres & Arts

Licence 3 Lettres et Arts du Spectacle

(sous réserve de modifications en fonction des dates des concours de l'enseignement)

Septembre 2025			Octobre 2025			Novembre 2025			Décembre 2025			Janvier 2026			Février 2026			Mars 2026			Avril 2026			Mai 2026			Juin 2026			
1	L		1	Me		1	S	Interruption pédagogique	1	L	semaine 11	1	J	Fermeture UA	1	D		1	D		1	Me		1	V	Férié	1	L		
2	M		2	J		2	D		2	M		2	V		2	L	semaine 3	2	L	semaine 6	2	J		2	S		2	M		
3	Me		3	V		3	L		semaine 7	3	Me		3		S	3	M		3	M		3	V		3	D		3	Me	
4	J		4	S		4	M			4	J		4		D	4	Me		4	Me		4	S		4	L	semaine 13	4	J	
5	V		5	D		5	Me		5	V		5	L	Stage L3	5	J		5	J		5	D		5	M		5	V		
6	S		6	L	semaine 4	6	J		6	S		6	M		6	V		6	V		6	L	Férié	6	Me		6	S		
7	D		7	M		7	V		7	D		7	Me		7	S		7	S		7	M	semaine 11	7	J	fin semestres pairs	7	D		
8	L		8	Me		8	S		8	L	semaine 12	8	J		8	D		8	D		8	Me		8	V	Férié	8	L		
9	M	Pré-rentree Licence	9	J		9	D		9	M		9	V		9	L	semaine 4	9	L	semaine 7	9	J		9	S		9	M		
10	Me		10	V		10	L	semaine 8	10	Me		10	S		10	M	Jurys	10	M		10	V		10	D		10	Me		
11	J		11	S		11	M	Férié	11	J		11	D		11	Me		11	Me		11	S		11	L	oraux CRPE ?	11	J		
12	V		12	D		12	Me		12	V		12	L	Epreuve de substitution	12	J		12	J		12	D		12	M		12	V		
13	S		13	L	semaine 5	13	J		13	S		13	M		13	V		13	V		13	L	Interruption pédagogique	13	Me		13	S		
14	D		14	M		14	V		14	D		14	Me		14	S		14	S		14	M		14	J	Férié	14	D		
15	L	Rentrée semestres impairs	15	Me		15	S		15	L	semaine 13	15	J		15	D		15	D		15	Me		15	V	Fermeture	15	L	Jurys	
16	M	Semaine 1	16	J		16	D		16	M		16	V	16	L	semaine 5	16	L	semaine 8	16	J	16		S		16	M			
17	Me		17	V		17	L	semaine 9	17	Me		17	S	17	M		17	M		17	V	17		D		17	Me			
18	J		18	S		18	M		18	J		18	D		18	Me		18	Me		18	S		18	L		18	J		
19	V		19	D		19	Me		19	V	Fin semestres impairs	19	L	reentrée semestres pairs	19	J		19	J		19	D		19	M		19	V		
20	S		20	L	semaine 6	20	J		20	S		20	M	semaine 1	20	V		20	V		20	L		20	Me		20	S		
21	D		21	M		21	V		21	D		21	Me		21	S		21	S		21	M	21	J		21	D			
22	L	semaine 2	22	Me		22	S		22	L	Fermeture UA	22	J		22	D		22	D		22	Me	22	V		22	L			
23	M		23	J		23	D		23	M		23	V		23	L	Interruption pédagogique	23	L	semaine 9	23	J	23	S		23	M			
24	Me		24	V		24	L	semaine 10	24	Me		24	S		24	M		24	M		24	V	24	D		24	Me			
25	J		25	S		25	M		25	J		25	D		25	Me		25	Me		25	S	25	L	Férié	25	J			
26	V		26	D		26	Me		26	V		26	L	semaine 2	26	J		26	J		26	D	26	M	Epreuves de substitution	26	V			
27	S		27	L	Interruption pédagogique	27	J		27	S		27	M		27	V		27	V		27	L	semaine 12	27		Me	27	S		
28	D		28	M		28	V		28	D			28	Me		28	S		28	S		28	M	28		J	28	D		
29	L	semaine 3	29	Me		29	S		29	L			29	J					29	D		29	Me			29	V	29	L	
30	M		30	J		30	D		30	M		30	V					30	L	semaine 10	30	J		30	S		30	M		
			31	V					31	Me		31	S										31	D						

Aide à la réussite en Licence

Suivant les consignes ministérielles, un dispositif d'**aide à la réussite** a été mis en place à la rentrée 2008 et concerne désormais les trois années de la Licence. Son objectif est d'assurer à chaque étudiant, qui suit les enseignements dispensés, qui rend les travaux et exercices requis et qui se soumet aux différents contrôles de connaissance, l'environnement intellectuel et l'aide pédagogique nécessaires pour réussir dans le grade de Licence et pour acquérir les savoirs et les compétences qui lui permettront de construire son avenir.

L'aide à la réussite s'articule autour des techniques d'expression, d'un renforcement de la pratique de l'oral en langue vivante en vue de l'obtention du C.L.E.S., de la méthodologie de travail et des techniques de l'information et de la communication (TICE) dans la perspective de la certification informatique. En troisième année un stage obligatoire est inclus dans la maquette.

L'aide à la réussite adossée à un cours existant (CM ou TD) fait l'objet d'une évaluation dans le semestre qui est comptée dans la moyenne de l'élément pédagogique.

Parallèlement à ce renforcement du volume horaire, des **directeurs d'études** ont pour rôle d'élaborer le contrat pédagogique de chaque étudiant, de l'adapter tout au long de son parcours et de contribuer à l'évaluation des dispositifs d'accompagnement.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Pascal Deprez, Vice-Président délégué à la réussite étudiante : pascal.deprez@univ-artois.fr

Label Innovation Pédagogique

Les enseignements distingués par la labellisation ont pour objectif de rendre les étudiants acteurs de leurs apprentissages. Ces pédagogies actives permettent aux étudiants de mobiliser ultérieurement les connaissances dans d'autres contextes.



« Autoformation » Bibliothèque Universitaire

https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

La Bibliothèque Universitaire met à votre disposition des fichiers pdf vous permettant de découvrir ou d'approfondir par vous-même et à votre rythme les notions abordées lors de vos formations documentaires.

Accessibles partout et par tout public, ils vous accompagnent dès la préparation de votre arrivée à l'Université, jusqu'à la rédaction de votre mémoire de Master.

Tutorat pédagogique

Vous pouvez bénéficier du Tutorat pédagogique à destination des étudiants de Licence.

Ses objectifs sont les suivants :

- l'accompagnement des étudiants, tout particulièrement de 1^{ère} année, dans l'appropriation de la plateforme numérique PACTES et de ses ressources ;
- le soutien méthodologique et disciplinaire ;
- l'accompagnement dans l'appropriation de l'espace numérique de travail (ENT) ;
- l'orientation vers les services pouvant répondre aux demandes des étudiants : Cap Avenir, services de la Vie étudiante, CROUS, scolarité, SCD, etc...

Les tuteurs travaillent en lien direct avec la composante au sein de laquelle ils sont affectés, et les personnes ressources (en particulier les Directeurs d'études). Ils travaillent sous la responsabilité du CETIP et des responsables PACTES et PRREL.

Vous pouvez devenir tuteurs pédagogiques et valoriser vos compétences acquises si vous êtes en Licence 3, Master, ou Doctorat.

Contact : cetip@univ-artois.fr

Développer une culture de rédacteur numérique

Depuis la rentrée 2015, les étudiants d'Arts du spectacle, de Lettres et de Lettres-Histoire-Droit bénéficient d'une formation en informatique complète, progressive et adaptée à leur parcours. Elle a été élaborée par Jean-François INISAN (INSPÉ) et Mouny SAMY MODELAR (IUT de Lens).

I. DISPOSITIF ÉCRITS NUMÉRIQUES

1. Objectifs

- Aider à la réussite en Licence.
- Maîtriser l'écrit numérique dans toutes ses dimensions.
- Acquérir une culture et des compétences informatiques.
- Acquérir un regard critique sur les outils et les technologies informatiques.
- Développer une culture critique de rédacteur numérique.

2. Architecture des unités d'enseignement

Le dispositif articule trois modules complémentaires.

- ▶ **Un module principal** de découverte, de pratique et d'analyse de genres d'écrits aux visées différentes (écriture individuelle en L 1 et collaborative en L 3).
- ▶ Un premier **module outil** de découverte, pratique et analyse des outils informatiques relatifs aux écrits produits (contenus spécifiques en L1 et L 3).
- ▶ Un deuxième module **outil** d'approfondissement de la maîtrise des normes écrites (Projet Voltaire) en L 1 et dans les filières pluridisciplinaires de L 3, qui se traduit par un parcours individuel sur plateforme de formation.

3. Modalités pédagogiques

- Apprentissage intégré qui travaille en complémentarité les dimensions rédactionnelles et informatiques ;
- Travail en projet par la production effective de textes et leur utilisation sociale ;
- Expérimentation de l'écriture numérique individuelle et collaborative ;
- Développement de la créativité par la pratique de l'écriture d'invention et l'usage de la simulation (*Cf. serious games*) ;
- Découverte d'un ensemble d'outils numériques : communication électronique, traitement de texte individuel, outils d'écriture collaborative, outils de traitements de données, usuels et ressources en ligne, plateforme de formation à distance... ;
- Aller et retour entre une pratique des outils et des reculs réflexifs sur les dimensions rédactionnelles et informatiques.

4. Certification

Outre l'évaluation relative à chaque unité d'enseignement, l'ensemble du parcours permettra une évaluation dans le cadre du certificat informatique, donnant lieu à une certification.

De plus, une certification sur les normes écrites (Projet Voltaire) sera proposée aux étudiants volontaires.

II. PROGRAMME DES MODULES

LICENCE 1 (Lettres, Arts du spectacle, Lettres-Histoire-Droit)

1. Maîtrise de l'écrit numérique individuel (premier semestre)

Programme :

- Travail individuel de production de plusieurs écrits numériques successifs en deux versions : lettre de présentation, de demande ou de motivation ; CV ; critique littéraire, écrit d'invention ; écrit universitaire le cas échéant. En outre, au moins un écrit sera envoyé à l'enseignant par courriel avec pièce jointe.
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, insérer des visuels, faire un sommaire automatique...
- Communication électronique : l'adresse mail, l'objet, le contenu, les pièces jointes.
- Dimensions réflexives : contexte de communication ; écriture papier, numérique, mixte : qu'est-ce qui change ?

Certains écrits seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public.

Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >>.

[le courrier électronique](#)

[la lettre de motivation, la lettre de demande](#)

[le CV](#)

[les usuels en ligne](#)

Évaluation : évaluation de deux des écrits produits.

2. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique (premier semestre)

Programme :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) << Supérieur >>., accès au module << Excellence >>. et au module << Orthotypographie >>.
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...) ; le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >> :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

Évaluation : par exercice sur plateforme.

Certification : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- récupérer des données d'un site web et les exploiter ;
- travailler sur les adresses, GET/POST ;
- étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.) ;

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- création d'un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée ;
- licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires ;
- confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

3. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique individuel (deuxième semestre)

Programme :

Les documents produits en « maîtrise de l'écrit » seront repris pour les thématiques suivantes :

- Sauvegardes des données : sauvegardes locales automatisées type « time machine ». Quelques notions de SVN. Gestion de l'historique des modifications, possibilité de retour arrière en cas de problème. Sauvegarde sur un serveur externe, « cloud ».
- Formats : création ou transformation de documents HTML, CSS, doc, odt, TXT. Création, conversion ou modification d'images.
- Conversions : compatibilité entre différents traitements de texte, passage de Word à LibreOffice ou l'inverse. Conversions XML, HTML, TXT.
- Template : création de modèles de documents sous logiciels WYSIWYG, ainsi que sous LaTeX et Lout. Réalisation de macros simples puis complexes.

Évaluation : voir le guide des études au semestre concerné

LICENCE 3 (Lettres, Documentation, FLE, Pluridisciplinaire, Lettres-Histoire-Droit)

1. Maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

Programme :

- Travail de rédaction collaboratif d'un magazine complet sur [Google Drive et édition sur Wordpress et Madmagz \(conception, rédaction, édition, analyse\)](#).
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, utiliser l'historique de modification des différents auteurs...
- Dimension réflexive : écrire à plusieurs : enjeux, difficultés, méthodes. Intérêts et limites de l'outil ; analyse des pistes didactiques avec des étudiants.

Ressources en ligne sur le site « [Sauf Erreur](#) » :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

Évaluation : évaluation individuelle et collective de la production finale.

Tous les magazines seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public. Des versions papier pourront être éditées.

2. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

Programme :

Le travail collaboratif amorcé dans le module « maîtrise de l'écrit numérique collaboratif » permettra de récupérer les structures mises en place afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Utilisation des outils collaboratifs : outils de l'université, Google, Framasoft, Microsoft, Apple. Retour sur les subversions.
- Gestion de projet : Pert, Gantt project. MindMap avec FreeMind et MindUp.
- Optimisation des recherches sur internet : notion de requête, automatisation par des scripts simples en Python. Récupération et recherche de flux RSS.
- Wordpress : utilisation avancée, modification des styles notions de PHP.

Évaluation : voir le guide des études au semestre concerné

3. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique

Programme :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) « Supérieur », accès au module « Excellence » et au module « Orthotypographie ».
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...) ; le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

Ressources en ligne sur le site « [Sauf Erreur](#) » :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

Évaluation : par test d'évaluation initial et final sur plateforme.

Certification : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- récupérer des données d'un site web et les exploiter.
- travailler sur les adresses, GET/POST.
- étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.).

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- création d'un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée.
- licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires.
- confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

Pour valoriser le semestre

Stages

Il est vivement conseillé aux étudiants d'effectuer au moins un stage en rapport avec leur formation et leur projet professionnel durant leur cursus de Licence. Réfléchissez avec l'aide de l'un de vos enseignants pour en définir le thème pédagogique !

À l'UFR de Lettres & Arts, dans le cadre du dispositif « Aide à la réussite », en semestre 6, le module de préprofessionnalisation comprend un stage obligatoire avec rédaction d'un rapport. L'ensemble est affecté de crédits ECTS.

Tout stage (obligatoire ou facultatif) nécessite une **convention**, signée par toutes les parties.

Les conventions de stage sont à compléter directement sur l'ENT, Onglet Convention de stage.

Aucun stage ne doit être commencé sans convention de stage.
Aucun stage effectué sans convention ne sera validé et la note ne sera pas prise en compte.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'UFR de Lettres & Arts

Cours de langue pour les étudiants Erasmus

Un cours de langue française réservé aux étudiants accueillis dans le cadre des échanges interuniversitaires (Erasmus et conventions bilatérales) est dispensé deux fois par semaine, dès la rentrée universitaire.

L'assiduité aux séances et l'évaluation prévue pour le semestre permettent l'attribution de trois crédits ECTS.

Deux bonus sont proposés :

- Activités physiques et sportives (APS), sous l'égide du SUAPS (bonus sport).
- Bonus Associatif.

Barème

Les points supérieurs à 10/20 comptent pour 5% au maximum dans la moyenne annuelle selon une échelle fixée par le Conseil d'Administration de l'université.

Le bonus n'est donc pas reporté sur une U.E. particulière ou sur tel ou tel élément pédagogique mais sur le total général des points obtenus par le candidat ayant composé à toutes les U.E.

Bonus associatif

Vous êtes investi dans une association étudiante ? Suivez une partie ou l'ensemble des 30h de [formation](#) et obtenez :

LE BONUS « ENGAGEMENT ASSOCIATIF »

La gestion d'une association étudiante permet de développer de vraies compétences.

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA au début de chaque semestre.
 - 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture.
 - 3 - Vous devez suivre au moins 9h de formation à la gestion associative pour chaque semestre (3 ateliers ou une journée de week-end).
 - 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif.
 - 5 - Si vous suivez plusieurs enseignements bonus, la note la plus élevée sera retenue.
 - 6 - Attention, les projets tutorés et étudiants en master ne pourront être gratifiés d'une note bonus.
- La notation n'est possible que dans le cadre de la formation proposée par le SVCA. Seules les notes au-dessus de 10/20 sont prises en compte. Un coefficient est appliqué à la moyenne semestrielle en fonction de cette note : l'engagement associatif est donc valorisé par une augmentation de la note globale du semestre.*

LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Le CFGA est une reconnaissance nationale de vos compétences en gestion de projet associatif. Il se matérialise par une mention ajoutée à votre diplôme.

Parlez-en lors de vos entretiens d'embauche !

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA en début d'année universitaire. Il est possible de passer le CFGA en un, deux ou trois ans.
- 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture
- 3 - Vous devez suivre l'ensemble des 30h de formation (ateliers ou week-end)
- 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif
- 5 - Vous conviendrez le tuteur à au moins trois rendez-vous associatifs dans lesquels vous serez actif : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunion...
- 6 - Vous aurez à remplir une autoévaluation des compétences acquises dans votre livret CFGA.

Mention

LETTRES – HISTOIRE – DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

Novatrice et ambitieuse, la licence « Lettres-Histoire-Droit » souhaite accueillir à l'université des étudiants curieux de sciences humaines, sachant rédiger et aimant argumenter. Arrivés en troisième année, ils pourront préparer des concours dans les domaines du commerce, du journalisme et de la science politique (concours d'entrée en 4^e année d'IEP de province), ou de l'administration.

Les trois enseignements fondamentaux de cette formation sont les Lettres, l'Histoire et le Droit : ils constituent le socle d'une culture générale diversifiée et solide, signe d'une ambition d'excellence. Ainsi s'ouvrent de réelles perspectives professionnelles aux étudiants qui ont un goût prononcé pour les Lettres ou l'Histoire mais ne se destinent pas aux métiers de l'enseignement. Cette formation de haut niveau présente en outre l'avantage de ne pas contraindre prématurément à une orientation. Elle est assurée par des enseignants des trois facultés de l'université : Lettres & Arts, Histoire et Géographie, et Droit.

En deuxième année, le semestre 4 se déroule à l'étranger au sein d'une université partenaire dans le cadre des échanges Erasmus.

Au cours des six semestres, la licence comporte un entraînement à l'expression écrite et orale, un perfectionnement en anglais, l'étude et la pratique des arts de l'argumentation (dissertation, discours, entretiens), une initiation historique au droit et une formation en droit public interne (droit constitutionnel, droit administratif général, droit administratif spécial) et international (droit européen et droit international public), un enseignement de culture générale (littéraire, artistique et historique) ainsi qu'une réflexion sur les questions contemporaines et leur traitement sous forme de notes de synthèse. Ces divers axes d'étude préparent aux concours sur lesquels débouche la formation ainsi qu'à divers métiers dans le domaine de l'édition et de la banque.

Les étudiants de la formation ont créé une association : LHD Block :

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/associations-etudiantes/rejoindre-une-association>

La première année de Lettres-Histoire-Droit a pour objectif d'accroître et d'affiner la culture générale requise aux concours de l'administration, des écoles de journalisme ou des instituts d'études politiques. Associée à une bonne maîtrise de la langue, et, pour certains cours, à l'acquisition des techniques de l'oral, elle vise à développer les qualités d'analyse à travers des textes littéraires, argumentatifs, historiques ou juridiques.

La première année de Lettres Histoire Droit repose sur la cohérence humaniste des savoirs : elle associe beaux-arts, histoire ancienne et contemporaine, droit public et droit privé, sans oublier la pratique, essentielle aujourd'hui, d'une deuxième langue vivante et de l'informatique. Pour partager ces connaissances, l'étudiant de Lettres-Histoire-Droit doit être curieux de tout, intéressé par des savoirs nouveaux et capable d'un travail régulier et méthodique. Il doit aussi apprécier la solidarité du groupe et le dialogue avec l'équipe enseignante.

La formation – complète et adaptée aux exigences actuelles des concours qu'il pourra passer – est ainsi un atout majeur pour ses choix professionnels futurs.

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

PREMIER SEMESTRE

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	EVALUATION CONTROLE CONTINU
UF1/LHD11 Littérature	3,5	4	13 :00 26 :00	CM Questions contemporaines TD Méthodologie : composition écrite et orale Coef 2 pour le CM et le TD	2 écrits et 1 oral
		2	19 :30	CM Figures fondatrices et mythiques	1 écrit
		1	13 :00	AR Maîtrise de la langue : projet Voltaire	1 questionnaire
UF2/LHD12 Histoire	4	4	13 :00 13 :00	CM Relations entre puissances et modèles politiques des années 1930 à nos jours TD Analyse de documents sur le programme du CM	1 exercice (CM) 1 exercice (TD)
		4	13 :00 13 :00	CM Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté TD Dissertation, questions contemporaines	1 exercice (CM) 1 écrit (TD)
UF3/LHD13 Droit	4	4	13 :00 13 :00	CM Introduction au droit public/Notions et histoire constitutionnelle TD Méthodologie du droit public	2 écrits
		4	26 :00	CM Histoire du droit	2 écrits
UC/LHD14 Langue vivante	2,5	3	13 :00 19 :30	TD LV1 Anglais AR LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral
		2	26 :00	LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices
UL/LHD15 Diversification	1	2	13 :00	AR Maîtrise des écrits numériques collaboratifs	1 exercice

Responsable pédagogique : Martine LAVAUD



CM – Questions contemporaines 1 (1h/semaine)

Enseignante : Martine LAVAUD

Programme : *Littératures et médias 1*. Ce cours constitue la première étape d'une exploration entre littérature et presse au fil des trois années de la formation LHD. Il a ainsi pour but de faire saisir les liens fondamentaux qui unissent l'histoire de la littérature, nourrie par le modèle majoritaire de l'écrivain-journaliste (Balzac, Gautier, Maupassant, Zola...), à celle de la presse. Le tour d'horizon médiatique, et du même coup, littéraire, juridique et politique, ira de Théophraste Renaudot, dont la *Gazette* fut créée en 1631, à l'avènement de la presse sportive et du grand reportage, dans les années 1930. L'accent sera plus particulièrement mis sur le XIX^e siècle, notamment : l'invention des grands genres et modèles médiatiques ; l'encadrement juridique de la presse ; la révolution de l'image et son interaction avec le texte.

Objectifs : Connaître l'histoire de la presse en France ; rendre compte des liens entre littérature et presse ; identifier quelques grandes figures du journalisme et les replacer dans leur contexte de production.

Bibliographie indicative :

- FEYEL Gilles, *La Presse en France des origines à nos jours : histoire politique et matérielle*, 3^e éd., Ellipses, 2023.
- KALIFA Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève, VAILLANT Alain (dir.), *La Civilisation du journal*, Éditions du Nouveau Monde, 2012.
- THÉRENTY Marie-Ève, *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Seuil, 2007.

TD – Méthodologie : composition écrite et orale (2h/semaine)



Enseignante : Martine LAVAUD

Programme : *Écritures journalistiques 1*. Ce TD constitue la première étape de l'apprentissage des techniques d'écriture journalistique dont la progression est pensée du L1 au L3 LHD. Cette première année est aussi l'occasion d'explorer la nouvelle thématique du concours d'entrée 2026 aux Instituts d'Études Politiques : **le vivant**.

Pour ce qui concerne les techniques d'écriture, les étudiants seront amenés à produire eux-mêmes des écrits / oraux journalistiques qui seront publiés / diffusés en ligne dans le cadre d'un projet commun aux trois années de la licence. Les genres privilégiés seront : la brève / le filet ; l'article d'information « classique » ; la critique (littéraire, musicale ou cinématographique) ; l'interview / le portrait.

Objectifs : Approfondir sa connaissance des écrits journalistiques ; produire des textes répondant à des impératifs génériques ; pratiquer l'écriture journalistique et gagner en fluidité rédactionnelle ; nourrir sa culture littéraire, via l'un des thèmes du programme des IEP.

Lectures obligatoires (en rapport avec le thème IEP, « le vivant » ; les lectures doivent être faites pour la rentrée) :

- MCCARTHY Cormac, *La Route*, Points, 2023.
- DESPRET Vinciane, *Autobiographie d'un poulpe*, Actes Sud, 2021.

Une anthologie de textes historiquement et génériquement variés sera également mise à disposition en tout début de semestre. Une série de références documentaires et cinématographiques viendra la compléter.

Bibliographie complémentaire (relative aux pratiques de l'écriture journalistique) :

- AGNÈS Yves, *Manuel du journalisme*, La Découverte, « Grands repères », 2008.
- GREVISSE Benoît, *Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, De Boeck, 2008.
- LAVAUD Martine (dir.), *L'Atelier du canard. Antimanuel à l'usage des apprentis journalistes (et des autres)*, avec les étudiants de Lettres de Paris IV – Sorbonne, Lucie éditions, 2010.
- MALTAIS Robert (dir.), *L'Écriture journalistique sous toutes ses formes*, 3^e éd., PU de Montréal, « Paramètres », 2021.

CM – Figures fondatrices et mythiques (1h30/semaine)

Enseignant : Jean-Marc VERCRUYSSSE

Programme : Sans prétendre à l'exhaustivité, ce cours s'arrêtera sur quelques-unes des grandes figures fondatrices de l'imaginaire occidental en s'appuyant sur le corpus mythologique gréco-romain et biblique (Prométhée, Pandore, Héraclès, Œdipe, Orphée, Médée d'un côté ; Adam, Ève, Caïn et Abel, Abraham, Moïse, de l'autre). Par leurs actes et leurs paroles, ces personnages emblématiques illustrent les questions essentielles de l'existence humaine. De là, on s'interrogera sur leur valeur mythique. Une attention particulière sera portée aux épisodes qui traitent, d'une manière ou d'une autre, du corps (en écho au programme d'entrée aux instituts d'études politiques).

Objectif : Approfondir sa culture générale grâce à une meilleure connaissance des figures marquantes de l'imaginaire occidental.

Bibliographie :

- Jean-Claude BELFIORE, *Dictionnaire de mythologie grecque et romaine*, Paris, Larousse, 2003.
- Élian CUVILLIER et Jean-Daniel CAUSSE (éds), *Mythes grecs, mythes bibliques. L'humain face à ses dieux*, Paris, Cerf, 2007.
- Jean-Marie GUÉNOIS et Marie-Noëlle THABUT, *Les grandes figures de la Bible*, Paris, Tallandier, 2018.
- Suzanne SAÏD, *Approches de la mythologie grecque. Lectures anciennes et modernes*, Paris, Les Belles-Lettres, 2008.
- Philippe SELLIER, *La Bible aux sources de la culture occidentale*, Paris, Seuil, coll. « Points Sagesse » 285, 2013.

AR – Maîtrise de la langue : projet Voltaire (1h/semaine)

Enseignante : Virginie JACQUART

Programme : ce cours de maîtrise de la langue s'inscrit dans le projet « Développer une culture de rédacteur numérique » présenté dans les pages d'introduction du guide des études.

Objectifs : Maîtriser les normes écrites grâce à l'outil numérique.

UF 2 / LHD 12 – HISTOIRE

CM Relations entre puissances et modèles politiques des années 1930 à nos jours (1h/semaine)

Enseignante : Anne INGLEBERT

Programme : De l'entre-deux-guerres dominé par l'émergence de régimes nouveaux appelés totalitaires ainsi que par des crises majeures qui secouent les démocraties libérales, à la situation des années 2000 marquées par des secousses inédites et multiples qui contribuent à redessiner une nouvelle distribution de la puissance, le CM couvrira les événements fondateurs et périodes décisives du second XXe siècle.

Objectifs :

- Acquérir et approfondir des connaissances en histoire des XXe et XXIe siècles tout particulièrement en Histoire des relations internationales, histoire économique et politique ;
- Renforcer la préparation à l'une des questions d'Histoire mise au programme du concours commun des IEP.

Bibliographie :

- BERGER Françoise, FERRAGU Gilles, *Le XXe siècle 1914-2001*, Vanves, Hachette, 2016 (3e éd.).
- HOBBSBAWM Éric, *L'Âge des extrêmes*, Bruxelles, Paris, André Versailles, Le Monde diplomatique, 2008.
- NOUSCHI Marc, *Le XXe siècle, Temps, Tournants, Tendances*, Paris, Armand Colin, Collection U Histoire, 2011.
- RÉMOND René, *Le XXe siècle de 1914 à nos jours. Introduction à l'histoire de notre temps*, tome 3, Paris, Seuil, 2014
- VAÏSSE Maurice, *Histoire des relations internationales depuis 1945*, Paris, A. Colin, 2017 (15e éd.).

TD – Analyse de documents sur le programme du CM (1h/semaine)

Enseignant : Yann JEANTET

Programme : Initiation à l'analyse croisée de documents en histoire sur le thème : « Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours ».

Objectifs : Le TD a pour objectif d'apporter des éclairages précis sur des moments et des notions clés de l'histoire du XXe siècle et de faire acquérir la démarche d'analyse méthodologique de documents de nature différente en histoire. Ce TD participe à la construction d'une culture historique contemporaine et peut aussi trouver tout son intérêt pour ceux qui envisagent de préparer le concours commun d'entrée en première année des Instituts d'études politiques.

Bibliographie et lectures conseillées :

- BERGER Françoise, FERRAGU Gilles, *Le XXe siècle 1914-2001*, Hachette, 2016.
- DUROSELLE Jean-Baptiste et KASPI André, *Histoire des relations internationales*, tome 1 : De 1919 à 1945, Paris, Armand Colin, 2012.
- DUROSELLE Jean-Baptiste et KASPI André, *Histoire des relations internationales*, tome 2 : De 1945 à nos jours, Paris, Armand Colin, 2017.
- VAISSE Maurice, *Les Relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, 2023.
- VANDEPITTE Florent, *Tremplin Sciences Po, Concours commun, 100 documents commentés en Histoire*, Dunod, 2025.

CM – Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté (1h/semaine)

Enseignante : Anne INGLEBERT

Programme : Il s'agira d'étayer les connaissances des étudiants autour de quelques grands thèmes tels que le libéralisme politique et la démocratie, l'émergence des penseurs du socialisme et les débats qui se poursuivent au XXe siècle et enfin le concept de totalitarisme.

Objectifs : Connaître quelques auteurs marquants et analyser quelques-uns de leurs textes qui sont des jalons de l'histoire des idées politiques.

Bibliographie :

- NAY Olivier, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2004.
- NEMO Philippe, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2013.

TD – Dissertation, questions contemporaines (1h/semaine)

Enseignant : Antoine BUSSY

Programme : Le corps

La méthode de la dissertation de questions contemporaines est travaillée en mettant l'accent sur l'analyse du sujet, la mobilisation des connaissances (scolaires, lectures personnelles, suivi régulier de l'actualité), la problématisation et l'argumentation. À travers un questionnement thématique (le corps a une histoire ; corps normé, corps construit ; corps sexué, corps genré ; corps au travail, corps marchandise ; corps objet et sujet politiques...), s'appuyant sur un corpus de textes empruntés aux sciences humaines, le corps est envisagé comme un fait social total, un phénomène culturel, historiquement situé.

Éléments bibliographiques :

- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps*, Paris, Le Seuil :
 - vol. 1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Georges Vigarello (dir.), 2005 ;
 - vol. 2 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, Alain Corbin (dir.), 2005 ;
 - vol. 3 : *Les Mutations du regard. Le XXe siècle*, Jean-Jacques Courtine (dir.), 2006.
- ELIAS Norbert, *La Civilisation des mœurs*, [1939], Paris, Presses Pocket, 1989.
- LE BRETON David, *La Sociologie du corps*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » 2023.
- MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », in *Journal de psychologie*, 1936. En ligne : <http://uqac.ca>

UF 3 / LHD 13 – DROIT

CM – Introduction au droit public : notions et histoire constitutionnelle (1h/semaine)

Enseignante : Beverley TOUDIC

Programme : Ce cours s'organise en deux parties. Dans une première partie, vous vous familiariserez avec les principales notions du droit constitutionnel (État, fédération, constitution, séparation des pouvoirs...) grâce à un ensemble de définitions et d'illustrations concrètes. Dans une seconde partie, vous aborderez les grandes lignes de l'histoire constitutionnelle française depuis la Révolution de 1789 jusqu'à la IV^e République. Des focus seront faits sur certains régimes particuliers.

Objectif : Ce cours vous offrira les connaissances essentielles pour comprendre le régime de la Ve République étudié au second semestre.

Bibliographie :

Dictionnaires

- AVRIL P. et GICQUEL J., *Lexique de droit constitutionnel*, n° 3655, 5^{ème} éd., PUF, coll. « Que sais-je ? », 2016 (disponible en version numérique sur Cairn.fr depuis votre ENT).

- DE VILLIERS M. et LE DIVELLEC A., *Dictionnaire de droit constitutionnel*, 12^{ème} éd., Sirey, coll. « Dictionnaire Sirey », 2020 (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

Manuels Histoire constitutionnelle

- BODINEAU P. et VERPEAUX M., *Histoire constitutionnelle de la France*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2020 (Disponible en version numérique sur Cairn.fr depuis votre ENT).

Droit constitutionnel

- CHAGNOLLAUD DE SAVOURET D. *et al*, *Droit constitutionnel contemporain 1, Théorie générale, Régimes étrangers, Histoire constitutionnelle*, Dalloz, 11^{ème} éd., coll. « le cours Dalloz », 2021 (Disponible en version numérique sur Dalloz.fr depuis votre ENT)

- CHAGNOLLAUD DE SAVOURET D. *et al*, *Droit constitutionnel contemporain 2, La Constitution de la V^e République*, Dalloz, 10^{ème} éd., coll. « le cours Dalloz », 2022 (Disponible en version numérique sur Dalloz.fr depuis votre ENT)

- CHANTEBOUT B., *Droit constitutionnel*, 34^{ème} éd., Sirey, coll. « Université », 2017 (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

- FAVOREU L. *et a.*, *Droit constitutionnel*, 24^{ème} éd., Dalloz, coll. « Précis », 2021 (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

- GICQUEL J. et GICQUEL J.-É., *Droit constitutionnel et institutions politiques*, 35^{ème} éd., LGDJ, coll. « Domat droit public », 2021.

- GOHIN O., *Droit constitutionnel*, 4^{ème} éd., LexisNexis, coll. « Manuel », 2019.

- HAQUET A., *Droit constitutionnel en 11 thèmes*, Dalloz, 3^{ème} éd., coll. « Séquences », 2021.

- HAMON F. et TROPER M., *Droit constitutionnel*, 38^{ème} éd., LGDJ, coll. « Manuel », 2017.

TD – Méthodologie de droit public (1h/semaine)

Enseignante : Beverley TOUDIC

Programme : Les séances de travaux dirigés ont pour objectif l'acquisition de la méthodologie spécifique au droit public. Adossées au cours d'introduction au droit public, elles seront consacrées à la pratique d'exercices juridiques qu'ils soient théoriques (dissertation ; commentaire de texte), pratiques (cas pratique, revue de presse constitutionnelle) ou axés sur la préparation au concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

CM – Histoire du droit - Histoire des institutions publiques avant 1789 (26h/semestre)

Enseignant : Laury RENARD

Programme : Le cours porte sur le droit et les institutions de l'Antiquité romaine jusqu'au royaume de France de la fin de l'Ancien Régime, notamment sur l'affirmation du pouvoir royal, le passage de la monarchie tempérée à la monarchie absolue, ainsi que sa remise en question de plus en plus présente jusqu'à la Révolution française.

Objectifs : Le cours a pour objectif de présenter de manière approfondie la construction de la notion d'État notamment en s'intéressant aux institutions de l'Antiquité romaine jusqu'à la Révolution française. L'étude des institutions et de certaines sources juridiques historiques permettra aux étudiants de comprendre les fondements théoriques et pratiques des institutions telles qu'elles existent en droit positif.

Bibliographie :

- HAROUEL Jean-Louis, BARBEY Jean, BOURNAZEL Éric, THIBAUT-PAYEN Jacqueline, *Histoire des institutions de l'époque franque à la Révolution*, 11^e éd., Paris, PUF, 2005.

- GUÉRAUD Luc, PÉRICARD Jacques et PERROT Xavier, *Histoire des institutions jusqu'en 1789*, cours en ligne : <https://cours.unjf.fr/course/view.php?id=155>

- PICHOT-BRAVARD Philippe, *Histoire constitutionnelle des Parlements de l'Ancienne France*, Paris, Ellipses, 2012.

TD – LV1 : Anglais (1h/semaine)
+ AR – Pratique de l'oral (1h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

Programme :

TD – Dans la perspective des concours d'entrée aux écoles de commerce, de journalisme, de la science politique ou de l'administration, les cours d'anglais des premier et deuxième semestres permettront de travailler sur des textes tirés de la presse, afin de repérer les spécificités de chaque domaine, de commencer à acquérir le vocabulaire technique propre à chacun (politique, économie, santé, environnement, nouvelles technologies...), et de se construire une connaissance des grandes questions qui animent le monde et la société anglo-saxons. L'accent sera en particulier mis sur la pratique de l'anglais oral lors de débats, d'exposés ou de prises de parole individuelle.

AR – Composé de différentes séquences, ce cours visera à compléter les travaux sur la presse effectués en TD, à approfondir les connaissances en langue acquises au lycée, et à préparer le séjour Erasmus+ du semestre 4.

Objectifs :

- S'entraîner à la lecture suivie et régulière de la presse anglo-saxonne ;
- Approfondir sa pratique de la compréhension et de l'expression orales ;
- Remettre à niveau ses connaissances en grammaire et vocabulaire.

Lectures obligatoires :

Pratique quotidienne de la langue vivante, en utilisant,

- les plateformes YouTube, Netflix, Amazon Prime, etc. en fonction de vos goûts, en regardant documentaires, films, séries en version originale sous-titrés en anglais.
- Consultation régulière, par le biais d'internet, de journaux anglo-saxons (GB : www.theguardian.com , www.bbc.com , www.thetimes.co.uk ; US : www.nytimes.com , www.washingtonpost.com , www.latimes.com , www.wsj.com), de même que l'écoute de la radio (www.bbc.com , www.npr.org).

TD – LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)

Programme :

Ce cours se concentrera sur la pratique orale de la langue telle qu'elle se parle au quotidien (compréhension et utilisation du vocabulaire courant, des formules usuelles nécessaires à la conversation dans divers contextes de la vie quotidienne...), en vue du passage, pendant le cursus de licence, du Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (C.L.E.S.) de niveau 1.

Ce cours consistera également à travailler, de manière individuelle, en petits groupes ou en classe entière, les fondamentaux de la langue (vocabulaire, grammaire, syntaxe...) en fonction des besoins de chacun, et ce, en particulier grâce à l'utilisation des moyens et ressources disponibles sur la plateforme de cours en ligne Moodle et/ou au Centre de Ressources en Langues du site d'Arras.

Allemand

Enseignante : Evelyne JACQUELIN

Programme : Lecture ou audition/visionnage et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : vie quotidienne, histoire et culture allemande) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base (S1 : déclinaison du groupe nominal, syntaxe élémentaire).

Objectifs : Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales) dans un contexte quotidien.

Lectures obligatoires : Documents fournis en cours, mais il est fortement conseillé de se procurer le manuel de vocabulaire (ci-dessous) et, si l'on n'en possède pas déjà un autre, celui de grammaire (ci-dessous : *Chamäleon*), et de regarder régulièrement des émissions en allemand, même avec l'appui du sous-titrage français.

Lectures conseillées :

Manuel de vocabulaire : Francine ROUBY, Herbert SCHARFEN, *Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours* (ellipses).

Grammaires allemandes :

Carola HÄHNEL-MESNARD, Heidi KNOERZER, Daniel ARGELÈS. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue* (Éditions de l'École Polytechnique)

Daniel BRESSON, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette)

Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).

Dictionnaire unilingue : Duden - *Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : www.duden.de

Dictionnaire bilingue :

Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand (Larousse ; version en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)

Grand dictionnaire bilingue allemand (Hachette & Langenscheidt ; version en ligne : <https://fr.langenscheidt.com/allemand-francais/>)

Lectures bilingues : collections « Folio bilingue » (Gallimard), « Les Langues pour tous » (Pocket), « Langues / Bilingue série allemand » et « Langues / Lire en allemand » (LGF Livre de Poche), « Bilingue jeunesse / Français-Allemand » (Ipagine).

Séries en VO sous-titrées : *Dark*, *Babylon Berlin*, *Ku'Damm* et plus d'informations sur <https://www.deutschland.de/fr/topic/culture/un-apercu-des-meilleures-series-allemandes-avec-bandes-annonces> ou <http://cle.ens-lyon.fr/allemand/arts/cinema/series-allemandes>

Bibliographie :

Ressources pédagogiques en ligne

<https://deutschlernerblog.de> (site d'enseignants d'allemand langue étrangère)

<https://www.dw.com/de/deutsch-lernen/s-2055> (partie pédagogique du site de la Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale)

<https://www.kindernetz.de> (site d'information de la SWR, radio-télévision régionale, pour les enfants)

<http://www.zeitklicks.de> (site pour les enfants et adolescents – niveau collège – sur l'histoire allemande 1890-1989)

<https://www.kinderzeitmaschine.de> (site d'histoire générale à destination des enfants, niveau collège)

<https://www.hanisauland.de/index.html> (portail d'informations politiques pour élèves de classes primaires et collégiens)

Sites d'information multilingues

Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale :

<https://www.dw.com/de/themen/s-9077>

Tatsachen über Deutschland (portail d'information officiel multilingue de la RFA : présentation générale du pays)

<https://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de>

Espagnol

Enseignant : Moisés HIDALGO

Programme :

Selon le niveau de compétence linguistique des élèves, un programme de niveau débutant ou intermédiaire sera mis en place. Les objectifs proposés ci-dessous s'adressent à un public d'anciens lycéens supposément déjà doté d'un niveau B1 en espagnol.

Le programme vise à renforcer à la fois la maîtrise générale de la langue étrangère et la compétence en espagnol académique. Dans cette optique, il s'agira de développer non seulement une connaissance approfondie de la langue usuelle, mais également une conscience métalinguistique, indispensable à l'intériorisation cognitive du code linguistique.

Au cours du semestre, deux films abordant des thématiques sociales, inscrits dans des contextes espagnols et hispano-américains, seront étudiés. Ces œuvres permettront d'explorer des problématiques contemporaines telles que la mémoire historique, l'exclusion sociale, les migrations ou encore l'identité culturelle.

L'analyse de ces films s'accompagnera d'activités de compréhension audiovisuelle, d'expression orale et écrite, ainsi que de réflexion critique, dans le but de renforcer l'apprentissage linguistique et d'approfondir la connaissance du monde hispanophone.

En ce qui concerne les lectures obligatoires, un dossier constitué d'extraits sélectionnés sera élaboré par le professeur.

La participation en classe sera essentielle pour favoriser le processus d'acquisition linguistique ainsi que pour contribuer à l'évaluation continue.

Pour structurer l'apprentissage grammatical de façon progressive et conforme aux niveaux du CECRL, l'ouvrage *Gramática de uso del español* (voir la bibliographie) constituera le support de référence. Il est fortement recommandé de disposer d'une version personnelle de l'ouvrage afin de favoriser un travail autonome régulier et efficace.

Objectifs :

- Acquérir une compétence générale en espagnol permettant d'entrer en communication de manière claire, efficace et appropriée dans divers contextes ;
- Développer la capacité d'interagir dans des situations d'immersion sociolinguistique, en comprenant et respectant les codes culturels et sociaux propres aux sociétés hispanophones ;
- Se préparer spécifiquement à une mobilité académique dans le cadre d'un programme Erasmus, afin de faciliter l'intégration sociale et universitaire ;

- Connaître les principales typologies textuelles en tant que produits d'une activité linguistique contextualisée, inscrite dans des situations de communication spécifiques ;
- Identifier les caractéristiques linguistiques, pragmatiques et structurelles des textes descriptifs, narratifs, argumentatifs, explicatifs et dialogués ;
- Comprendre et produire, à l'oral comme à l'écrit, des textes moyennement complexes relevant des typologies textuelles susmentionnées ;
- Travailler à partir de documents en lien avec des domaines disciplinaires pertinents pour les élèves, notamment le droit, le journalisme, la littérature, les arts de la scène et l'action humanitaire ;
- Développer une conscience linguistique favorisant une réflexion critique sur l'apprentissage et l'usage de la langue espagnole ;
- Savoir formuler un problème, présenter un exposé structuré, développer une argumentation en faveur ou en opposition à un point de vue, exprimer une opinion et la justifier de manière cohérente.

Lectures conseillées :

- PAGÈS, Stéphan. *Grammaire expliquée de l'espagnol*. 3^e éd., Paris, Ophrys, 2020.

Bibliographie :

Journaux de référence en espagnol (Espagne, Mexique, Argentine et Colombie)

- *El País*. Madrid : Prisa Media. <https://elpais.com>
- *ABC*. Madrid : Vocento. <https://www.abc.es>
- *La Vanguardia*. Barcelone : Grupo Godó. <https://www.lavanguardia.com>
- *El Universal*. Mexico : Compañía Periodística Nacional. <https://www.eluniversal.com.mx>
- *Reforma*. Ciudad de México : Grupo Reforma. <https://www.reforma.com>
- *La Jornada*. Ciudad de México : Desarrollo de Medios S.A. de C.V. <https://www.jornada.com.mx>
- *Clarín*. Buenos Aires : Grupo Clarín. <https://www.clarin.com>
- *La Nación*. Buenos Aires : S.A. La Nación. <https://www.lanacion.com.ar>
- *Página/12*. Buenos Aires : Grupo Octubre. <https://www.pagina12.com.ar>
- *El Tiempo*. Bogotá : Casa Editorial El Tiempo. <https://www.eltiempo.com>
- *El Espectador*. Bogotá : Comunican S.A. <https://www.elespectador.com>
- *Semana*. Bogotá : Publicaciones Semana S.A. <https://www.semana.com>

Outils numériques en espagnol :

- Instituto Cervantes (1994): *Plan curricular del Instituto Cervantes*. Madrid, Instituto Cervantes. https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/plan_curricular/default.htm
- SEVILLA MUÑOZ, J.; ZURDO RUIZ-AYÚCAR, M. I. T. [dir.] (2009): *Refranero multilingüe*. Madrid. Instituto Cervantes (Centro Virtual Cervantes) <https://cvc.cervantes.es/lengua/refranero/busqueda.aspx>
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA: *Diccionario de la lengua española*, 23.^a ed. <https://dle.rae.es/>
- FundéuRAE, Buscador urgente de dudas <https://www.fundeu.es/>

Dictionnaires numériques français-espagnol (gratuits) :

- Larousse. *Dictionnaire français-espagnol*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-espagnol>
- PONS. *Dictionnaire français-espagnol*. <https://fr.pons.com/traduction/francais-espagnol>
- Reverso. *Dictionnaire espagnol-français, français-espagnol* <https://dictionnaire.reverso.net/espagnol-francais>
- WordReference. *Dictionnaire espagnol-français, français-espagnol* <https://www.wordreference.com/esfr>

Œuvres littéraires :

- CORTÁZAR, Julio. *Historias de cronopios y de famas*. Buenos Aires : Editorial Minotauro, 1962. (Extraits)
- FUERTES, Gloria. *Obras incompletas*. Madrid : Cátedra, 2015. (Extraits)
- GALEANO, Eduardo. *Bocas del tiempo*. Buenos Aires : Siglo XXI Editores, 2004. (Extraits)
- GAMONEDA, Antonio. *Blues castellano*. Barcelona : Galaxia Gutenberg, 2003. (Extraits)
- GARCÍA LORCA, Federico. *La casa de Bernarda Alba*. Madrid : Cátedra, 2012. (Extraits)
- SEPÚLVEDA, Luis. *Historia de una gaviota y del gato que le enseñó a volar*. Barcelona : Tusquets Editores, 1996. (Extraits)

Grammaires :

- ARAGONES, LUIS, ET RAMON PALENCIA. *Gramática de uso del español: Teoría y práctica. Niveles A1-B2*. Madrid: Edelsa, 2019.
- Pagès, Stéphan. *Grammaire expliquée de l'espagnol*. 3^e éd., Paris, Ophrys, 2020.

Chinois

Enseignante : Jinjing XIE

Programme : Principes de la communication orale (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de l'image (photo, dessin de presse, publicité etc.). QCM. Initiation à la pratique de la traduction.

Objectifs :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes et lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire les caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser la grammaire niveau débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par la langue, la pensée, les traditions.

Lectures obligatoires :

- *Méthode d'Initiation à la langue et à l'écriture chinoises* (Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues), Joël BELLASSEN, Editions La Compagnie, Paris, 2008.
- *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Catherine MEUWESE, Ellipses, Paris, 2012.

Lectures conseillées :

- *C'est du chinois pour tous !* (Manuel pour débutant), comprendre et parler, Lire et écrire, Monique HOA, Edition You-Feng, Paris, 2008.
- *Bescherelle le chinois pour tous*, Joël BELLASSEN, Arnaud ARSLANGUL, Hatier, Paris, 2010.

Bibliographie :

Le chinois dans tous ses états : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Ed du CRDP, Réf. 440B3320), Bun-Tuen JÉGOUSSE, 2006.

Le chinois... comme en Chine : Méthode de langue et d'écriture chinoise, Niveau débutant, Bernard ALLANIC, Impression & brochage SEPEC, 2009.

UL / LHD 15 – DIVERSIFICATION

AR – Maîtrise des écrits numériques collaboratifs (1h/semaine)

Enseignante : Hélène CUGNET

Programme : ce cours d'écriture sous contrainte s'inscrit dans le projet « Développer une culture de rédacteur numérique » présenté dans les pages d'introduction du Guide des études. Les étudiants sont invités à produire individuellement de multiples écrits numériques sociaux et universitaires en s'initiant aux dimensions rédactionnelles et aux codes de la communication électronique et en utilisant le traitement de texte. Ces pratiques de rédaction numérique s'accompagneront d'une réflexion sur les changements par rapport aux supports et à la communication traditionnels. Elles aboutiront à la rédaction collective d'écrits longs sur google drive.

Objectifs : Adaptation des écrits à la situation de communication, respect des règles qui assurent la correction de la langue écrite, maîtrise de la narration dans la production d'écrits d'invention variés.

Mention : LETTRES
Parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

DEUXIÈME SEMESTRE

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	EVALUATION CONTROLE CONTINU
UF1/LHD21 Littérature	4	1.5	13 :00	CM Littérature et sciences	1 écrit
		1.5	19 :30	TD Méthodologie : note de synthèse	2 exercices écrits
		3	13 :00 19 :30	CM Questions contemporaines 2 TD Composition écrite Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 écrits et 1 oral
		2	19 :30	AR Maîtrise de la langue	1 écrit
UF2/LHD22 Histoire	4	4	13 :00 19 :30	CM Introduction à la géopolitique TD Questions contemporaines	1 exercice (CM) 1 écrit (TD)
		4	13 :00 19 :30	CM Histoire sociale politique et culturelle de la France de 1930 à nos jours TD Analyse de documents sur le programme du CM Coeff. 2 pour le CM et le TD	1 exercice (CM) 1 exercice (TD)
UF3/LHD23 Droit	4	4,5	19 :30 13 :00	CM Droit constitutionnel : la V ^e République TD Méthodologie du droit public Coeff. 2 pour le CM et le TD	4 écrits
		3.5	26 :00	CM Principes fondamentaux du droit privé + méthodologie	2 écrits
UC/LHD24 Langue vivante	2,5	3	13 :00 19 :30	TD LV1 Anglais AR LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral
		2	26.00	LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices
UL/LHD25 Diversification	0,5	1	13 :00	AR Informatique	1 exercice

Responsable pédagogique : Martine LAVAUD

CM – Littérature et sciences (1h/semaine)**Enseignante** : Anne-Gaëlle WEBER**Programme : Mystifications littéraires et savantes.**

Un certain nombre de polémiques autour des « impostures intellectuelles » ont récemment, et de manière récurrente, défrayé la chronique et entraîné certains savants à dénoncer l'usage par les spécialistes de sciences humaines de termes ou de notions empruntés au vocabulaire des sciences. D'autres tournent autour des dénonciations de plagiat qui semblent se multiplier. Ces polémiques ont mis en évidence un certain nombre de critères de légitimation des discours littéraires et savants. Ce cours magistral est une invitation à réfléchir, à partir de mystifications ou d'impostures célèbres, à la manière dont ont pu se construire, au fil du temps, des critères de définition du littéraire et du savant.

Objectifs :

- Opérer un détour historique pour mieux comprendre l'actualité ;
- Pratiquer l'histoire de la culture ;
- Acquérir une solide culture historique littéraire et savante.

TD – Méthodologie : note de synthèse (1h30/semaine)**Enseignante** : Hélène CUGNET

Programme : Corpus divers abordant des questions de culture générale en relation avec le cours magistral et les programmes au concours d'entrée à Sciences Po.

Objectifs : ce TD vise à préparer les étudiants à l'exercice de la note de synthèse.

CM – Questions contemporaines 2 (1h/semaine)**Enseignant** : François RAVIEZ**Programme :**

Solidarnosc, Solidays, Ministère des solidarités... Le mot se décline actuellement sous diverses formes pour désigner un rapport à l'autre, aux autres, mais aussi au vivant, fondé sur l'aide, le partage, la réciprocité. La solidarité est faite de respect, d'entraide, de reconnaissance et d'une prise de conscience de l'interdépendance de toutes les créatures : nous sommes ontologiquement liés à la nature, à la société, au monde ; nous partageons le destin de nos semblables. Le cours sera l'occasion d'explorer le réseau des liens qui fait de l'individu un solitaire solidaire.

Le second thème du programme des IEP sera abordé à partir d'un traité de philosophie politique, de deux romans et d'un essai historique.

Objectifs :

- Proposer les références nécessaires à un discours raisonné sur les « solidarités » ;
- Explorer les racines et implications de la notion selon plusieurs angles d'analyse ;
- Conceptualiser le thème en tenant compte de ses multiples aspects.

Œuvres de référence :

- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, Flammarion, « GF », 2024.
- ZOLA Émile, *Germinal*, Le Livre de Poche, « Classiques », 2000.
- GARY Romain, *Les Racines du ciel*, Gallimard, « Folio », 2020.
- BARATAY Éric, *Biographies animales*, Seuil, « L'Univers historique », 2017.

Bibliographie :

- VOLTAIRE, *Le Nègre de Surinam*, *Candide*.
- HUGO Victor, *Le Crapaud*, *La Légende des siècles*.
- MICHELET Jules, *La Prise de la Bastille*, *L'Histoire de France I*.

On consultera également :

https://www.reseau-scpo.fr/IMG/pdf/bibliographie_solidarites.pdf

TD – Composition écrite (1h30/semaine)

Enseignant : François RAVIEZ

Programme :

Le TD proposera une série d'exercices d'analyse, d'argumentation et d'écriture en référence à des sujets prenant pour objet les solidarités. L'objectif sera la mise en forme d'une réflexion critique et structurée qui fasse la part du savoir, de l'expérience et de la rhétorique démonstrative.

L'exposé oral, dans le prolongement des sujets évoqués lors du CM, permettra de travailler la prise de parole en public, le débat avec l'auditoire, mais aussi les techniques numériques de présentation visuelle.

Objectifs : Élaborer, présenter et discuter sous forme de dissertation ou d'exposé oral un argumentaire en relation avec le CM.

AR – Maîtrise de la langue (1h30/semaine)

Enseignante : Virginie JACQUART



Programme : Formation à la maîtrise de l'écrit et à la prise de parole en public.

Comprendre tous les discours écrits ou oraux qui sont proposés au quotidien exige une intelligence sans faille de leur structure d'ensemble et de détail ; il faut donc que le système d'organisation de la langue française soit parfaitement maîtrisé.

Parallèlement, dans toutes les situations professionnelles, pour pouvoir expliquer, argumenter, convaincre, il est nécessaire de s'exprimer clairement, de savoir, à l'écrit comme à l'oral, choisir le mot qui fait mouche, agencer ses phrases pour mettre en valeur les points forts de son raisonnement, structurer son propos afin d'emporter l'adhésion de son lecteur ou de son auditeur. Ces qualités sont également indispensables pour toute écriture de création (métiers du journalisme, de la publicité, etc.).

Tous les exercices proposés permettent à l'étudiant d'être à l'aise à l'écrit comme à l'oral pour passer tous les types de concours que propose la formation (écoles de journalismes, IEP de province, concours d'administration, etc.).

Objectifs :

- Maîtriser parfaitement la langue française ;
- Faire preuve d'originalité dans ses productions écrites ;
- Savoir rédiger un CV et une lettre de motivation ;
- Être à l'aise à l'oral pour affronter une situation d'entretien et de prise de parole en public (savoir faire son entrée avec aisance dans une salle contenant un public et saluer correctement celui-ci ; établir par une attitude appropriée le contact avec son public ; maîtriser sa gestuelle, son regard ; placer sa voix et bien gérer son débit de parole, éliminer ses tics de langage ; choisir des stratégies pour captiver le public ; prendre congé avec naturel), maîtriser le langage verbal et non verbal.

Lectures obligatoires et conseillées :

Relatives aux cours, elles seront communiquées au fil des séances.

UF 2 / LHD 22 – HISTOIRE

CM – Introduction à la géopolitique (1h/semaine)

Enseignant : Yann JEANTET

Programme : Introduction à la géopolitique.

Objectifs : La géopolitique désigne des rapports de force entre différents acteurs à plusieurs échelles et permet ainsi de mieux percevoir les enjeux du monde contemporain du mondial au local, le politique nourrit la géographie et réciproquement. Il s'agit ici de proposer une première découverte de la géopolitique à partir d'exemples concrets et diversifiés qui permettent de nourrir une réflexion personnelle sur le monde contemporain et qui peuvent aussi aider à la préparation au concours commun d'entrée en première année des Instituts d'études politiques.

Bibliographie et lectures conseillées :

- BAUTZMANN Alexis, *Atlas géopolitique mondial*, Editions du Rocher, 2025.
- CATTARUZZA Amaël, *Introduction à la géopolitique*, Armand Colin, 2019.
- LOUIS Florian, *Qu'est-ce que la géopolitique ?*, PUF, 2022.
- TELLENNE Cédric, *Introduction à la géopolitique*, La Découverte, 2019.
- ZAJEC Olivier, *Introduction à l'analyse géopolitique : Histoire, outils, méthodes*, édition du Rocher, 2022.

TD – Questions contemporaines (1h30/semaine)

Enseignante : Anne INGLEBERT

Programme : Explorer des questions qui font débat aujourd'hui grâce aux apports de l'Histoire et des historiens (par exemple les débats autour des commémorations, de l'esclavage, du « roman national » ...). Comprendre les enjeux du présent sans pour autant tomber dans l'instrumentalisation du passé constitue pour des étudiants de 1^{ère} année un des grands enjeux de ce TD. Au-delà de quelques apports magistraux, il s'agira, grâce à la documentation apportée et recherchée, de questionner et d'analyser ce qui fait débat, de distinguer faits et interprétation, d'interroger le savoir historique qui permet une contextualisation et mise à distance. Nouvelle question du Concours des IEP : bibliographie donnée à la rentrée.

Objectifs :

- Développer la lecture d'articles de la presse généraliste ;
- Lire et analyser des articles de revues universitaires ;
- Initier à la lecture d'articles d'historien-nes.

CM – Histoire sociale politique et culturelle de la France de 1930 à nos jours (1h/semaine) TD – Analyse de documents sur le programme du CM (1h30/semaine)

Enseignante : Anne INGLEBERT

Programme : Les crises économiques, sociales et politiques ainsi que la menace d'un nouveau conflit constitueront le point de départ du CM qui se poursuivra autour de la défaite de 1940 et de ses multiples conséquences jusqu'à la Libération. Le second XX^e siècle voit se construire un nouveau modèle politique, économique, social et culturel marqué par le rôle croissant de l'État. Les secousses de la décolonisation et le rôle de la France aux échelles européennes et mondiales seront également explorés.

Objectifs :

- Acquérir et approfondir les connaissances autour de la France du Temps Présent ;
- Poursuivre les apprentissages du commentaire de document grâce aux textes et aux images qui sont les grands repères de la période ;
- Renforcer la préparation à l'une des questions d'Histoire mise au programme du concours commun des IEP.

Bibliographie :

- BERNSTEIN Serge, WINOCK Michel, *Histoire de la France politique, tome 4, La France recommencée de 1914 à nos jours*, Points histoire, 2017.
- CLAVE Yannick, *Histoire de la France au XIX^e et au XX^e siècle* (cours, méthode et sujets), Paris, Ellipses 2017.
- DELACROIX Christian, ZANCARINI Michelle, *La France du temps présent*, Paris, Belin, 2010.
- SIRINELLI Jean François, *La France de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, 2017 (3^e éd.).

UF 3 / LHD 23 – DROIT

CM – Droit constitutionnel : la V^{ème} République (1h30/semaine)

Enseignante : Beverley TOUDIC

Programme : Ce cours est consacré à l'étude des spécificités des institutions de la V^{ème} République et de leurs relations. Elles s'inscrivent dans une tradition parlementaire, mais des correctifs ont été apportés par le constituant de la V^{ème} République. Ces éléments seront mis en lumière grâce à l'examen du rôle des différentes institutions (président de la République, gouvernement et Premier ministre, parlement et Conseil constitutionnel) et de leurs relations.

Objectif : Connaître le rôle des institutions de la V^{ème} République et leurs rapports.

TD – Méthodologie de droit public (1h/semaine)

Enseignante : Beverley TOUDIC

Programme : Comme au premier semestre, les séances de travaux dirigés ont pour objectif l'acquisition de la méthodologie spécifique au droit public. Adossées au cours de droit constitutionnel, elles seront consacrées à la pratique d'exercices à la fois théoriques (dissertation ; commentaire de texte), pratiques (cas pratique, revue de presse constitutionnelle) et axés vers la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

CM – Principes fondamentaux du droit privé et Méthodologie (2h/semaine)**Enseignant :** François MAMONNE**Programme précisé à la rentrée****UC/LHD 24 – S'EXPRIMER EN LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**

**TD – LV1 : Anglais (1h/semaine)
+ AR – Pratique de l'oral (1h30/semaine)****Enseignant :** Patrick VIENNE**(Cf Semestre 1)****TD LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)****Programme :** Les étudiants poursuivent l'étude de la langue vivante choisie au premier semestre**Allemand****Enseignante :** Catherine BURY**Programme :**

- Entraînement à la compréhension de l'écrit et de l'oral de documents divers (articles de presse, reportages, témoignages, vidéos, extraits de films, séries...);
- Entraînement à l'expression écrite et orale (thématiques : la mobilité internationale, l'Histoire et la mémoire, les grandes villes germanophones, la littérature, les arts, l'actualité...): exposés, petits débats ;
- Initiation à la traduction ;
- Révision des notions grammaticales de base (déclinaison du groupe nominal, conjugaison, propositions subordonnées ...).

Objectifs :

- Améliorer la maîtrise de la langue allemande écrite et orale (compréhension et expression) dans un contexte quotidien ;
- Approfondir ses connaissances sur les pays de langue allemande.

Lectures conseillées :

- Vocabulaire Allemand (articles intéressants et actuels sur des sujets variés avec du lexique traduit et indication du niveau de difficulté)
- Articles de grands journaux allemands ou autrichiens sur leurs sites internet : www.zeit.de ; www.welt.de ; www.spiegel.de
- Entraînement en compréhension orale :
- Écoute du journal sur le site de la ZDF (Journal d'une durée de 10 mn qui est très clair car il s'adresse aux enfants): <https://www.zdf.de/kinder/logo>
- Podcasts sur le site DEUTSCHE WELLE
- Les informations en format très court https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

- Daniel BRESSON, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette).
- Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).
- Le Robert et Nathan, *allemand vocabulaire* (Nathan)
- Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut (www.duden.de)
- Dictionnaire bilingue : Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand (Larousse) (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)
- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>

Espagnol**Enseignant :** Moisés HIDALGO**(Cf Semestre 1)**

Chinois

Enseignante : Jinjing XIE

(Cf Semestre 1)

UL / LHD 25 – DIVERSIFICATION

AR – Informatique (1h/semaine)

Enseignant : Mouny SAMY MODELAR.

Programme : Ce module initie à la culture numérique. Les étudiants découvrent le traitement de texte avancé, les principes de l'intelligence artificielle, ainsi que les compétences visées par le référentiel PIX. Une initiation aux notions d'information et de données vient compléter cet ensemble. Dispensé en partie en ligne (Mooc) et en présentiel, il se termine par un examen sur machine.

Objectifs :

- Acquérir une culture numérique fondamentale, en comprenant les grands principes de traitement de l'information sous ses différentes formes (texte, image, son, vidéo) ;
- Approfondir l'usage avancé des outils de traitement de texte et découvrir les notions essentielles liées à l'intelligence artificielle, notamment ses usages spécifiques dans les disciplines de lettres, histoire et droit ;
- Développer une capacité critique face aux données numériques, à leur structuration, leur circulation et leur exploitation.

Mention : LETTRES
Parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

TROISIÈME SEMESTRE

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	ÉVALUATION CONTROLE CONTINU
UF1/LHD31 Littérature	4	3	13 :00 19 :30	CM Littérature et philosophie TD Méthodologie : dissertation Coef 1,5 pour le CM et le TD	3 écrits
		3	13 :00 19 :30	CM Littérature, histoire et société TD Méthodologie : composition écrite Coef 1,5 pour le CM et le TD	3 écrits
		2	13 :00	AR Maîtrise de la langue	1 oral et 1 écrit
UF2/LHD32 Histoire	4	4	13 :00 19 :30	CM Histoire de la France contemporaine TD Histoire de la France contemporaine	1 exercice (CM) 1 exercice (TD)
		4	13 :00 19 :30	CM L'histoire du monde, de l'Europe et de la France au XIXème siècle TD L'histoire du monde, de l'Europe et de la France au XIXème siècle	1 exercice (CM) 1 exercice (TD)
UF3/LHD33 Droit et sciences sociales	4	8	26 :00 19 :30	CM Missions, actes et contrôle de l'administration TD Missions, actes et contrôle de l'administration	2 écrits
UC/LHD34 Langue vivante	2,5	3	13 :00 19 :30	TD LV1 Anglais AR LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral (20'/10')
		2	26.00	LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices
UL/LHD35 Diversification	0,5	1	13 :00	Informatique	1 exercice

Responsable pédagogique : Jean-Marc VERCRUYSSÉ

CM – Littérature et philosophie (1h/semaine)**Enseignant :** Guillaume COUSIN**Programme :** Littérature et médias 2

Ce cours poursuit l'exploration des liens entre littérature et presse entamée en L1 et se concentre sur la période allant de 1930 à nos jours. La professionnalisation progressive du métier de journaliste n'empêche pas les écrivains d'occuper une place importante dans les journaux mais aussi dans les magazines : Saint-Exupéry, Mauriac, Camus, Blondin, Duras sont de célèbres représentants de l'écrivain-journaliste, sans oublier des contemporains comme Carrère, Aubenas, Chalandon, Chemin... Nous replacerons cette production dans une histoire plus globale de la presse en France aux XXe et XXIe siècles.

Objectifs : Connaître l'histoire de la presse en France ; rendre compte des liens entre littérature et presse ; identifier de grandes figures du journalisme et les replacer dans leur contexte de production.

Bibliographie :

- BOUCHARENC Myriam, *L'Écrivain-reporter au cœur des années 30*, PU du Septentrion, « Lettres et Arts », 2004.
- DELPORTE Christian et alii., *Histoire de la presse en France : XXe-XXIe siècles*, Armand Colin, « U », 2016.
- FEYEL Gilles, *La Presse en France des origines à nos jours : histoire politique et matérielle*, 3^e éd., Ellipses, 2023.
- THÉRENTY Marie-Ève, VENAYRE Sylvain (dir.), *Le Monde à la Une*, Anamosa, 2021.

TD – Méthodologie : Dissertation (1h30/semaine)**Enseignant :** Guillaume COUSIN**Programme :** Écritures journalistiques 2

Ce cours poursuit l'apprentissage de l'écrit journalistique amorcé en L1 en ouvrant l'éventail des genres à la chronique, à l'édito, au reportage et à l'article critique. Chaque genre sera présenté à travers les lectures obligatoires et des exemples actuels avant de faire l'objet d'exercices d'écriture de la part des étudiants.

Objectifs : Approfondir sa connaissance des écrits journalistiques ; produire des textes répondant à des impératifs génériques ; pratiquer l'écriture journalistique et gagner en fluidité rédactionnelle.

Lectures obligatoires :

- AUBENAS Florence, *Ici et ailleurs*, Seuil, « Points », 2023.
- KESSEL Joseph, *Jugements derniers – Les procès Pétain, Nuremberg et Eichmann*, Tallandier, « Texto », 2018.
- LONDRES Albert, *Chez les fous* [1925], Payot, « Petite Bibliothèque Payot », 2024.

Bibliographie :

- AGNÈS Yves, *Manuel du journalisme*, La Découverte, « Grands repères », 2008.
- GREVISSE Benoît, *Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, De Boeck, 2008.
- MALTAIS Robert (dir.), *L'Écriture journalistique sous toutes ses formes*, 3^e éd., PU de Montréal, « Paramètres », 2021.
- MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc, *Le Guide de l'écriture journalistique*, La Découverte, « Guides », 2005.

CM – Littérature, histoire et société (1h/semaine)**Enseignant :** François RAVIEZ

Programme : Qu'est-ce que le pouvoir ? D'où provient l'autorité et comment s'exerce-t-elle ? Des *Mémoires* du duc de Saint-Simon à *L'Ancien Régime et la Révolution* d'Alexis de Tocqueville, le cours évoquera le triomphe, puis le déclin et l'abolition de l'absolutisme, de la personne sacrée du roi à la complexe notion de « peuple ». Il montrera comment la littérature est à la fois chambre d'écho et incubateur du politique, mais aussi le rôle qu'elle attribue, légende ou réalité, aux grands hommes. En contrepoint des *Mémoires* de Saint-Simon, un corpus historique et philosophique montrera l'évolution de la notion de pouvoir de la France royale au « siècle des révolutions », ce XIX^e siècle dont nous sommes les héritiers.

Objectifs : Associer les grandes œuvres de la littérature à l'évolution idéologique de la société.

Bibliographie :

- SAINT-SIMON, « *Cette pute me fera mourir...* », *Intrigues et passions à la cour de Louis XIV*, Le Livre de Poche, « La lettre et la plume », 2011.

Lectures complémentaires :

- CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe I, Livres I à XII*, Le Livre de Poche, « Classiques », 2001.
- ALEXIS DE TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Gallimard, « Folio Histoire », 1985.
- JULES MICHELET, *Le Peuple*, Flammarion, « GF », 1992.

TD – Méthodologie : composition écrite (1h30/semaine)

Enseignant : François RAVIEZ

Programme : Le TD aura pour objectif la maîtrise de la composition écrite en rapport avec les thèmes étudiés dans le CM : recherche d'un argumentaire, construction du plan, techniques de rédaction.

Objectifs : Apprentissage de la logique, de la démonstration et de l'utilisation des sources.

AR - Maîtrise de la langue et du discours (1h/semaine)

Enseignante : Sarah CHAOUI

Programme :

1. Projet professionnel et personnel
 - Démarche de construction d'un projet professionnel et personnel
 - Les clés de réussite
2. Connaissance de Soi
 - Tests de personnalité
 - Synthèse des résultats des différents tests réalisés
 - Mon « portrait en image »
3. Prise de recul
 - Réflexion et retour sur la synthèse réalisée en partie 2.
 - Capacité à se présenter sur le plan personnel en 3 minutes

Objectifs :

Inviter l'étudiant par des ateliers alliant théorie, tests de personnalité, échanges, techniques de créativité, à développer une meilleure connaissance de soi qui lui servira, par la suite, d'appui à l'identification de pistes professionnelles et/ou poursuite d'étude en adéquation avec sa personnalité (Valeurs, dispositions naturelles, potentiel).

Ce cours servira ainsi de base au cours UCPP (réalisé en L3) : il clarifiera les pistes professionnelles en adéquation avec la personnalité de l'étudiant et permettra à celui-ci de définir un plan d'action pertinent.

UF 2 / LHD 32 – HISTOIRE**CM et TD – Histoire de la France contemporaine (1h CM + 1h30 TD/semaine)**

Enseignante : Anne INGLEBERT

Programme : En CM et TD l'accent sera mis sur la France du temps présent : seront abordées et approfondies des thématiques très variées autour des recompositions politiques, des crises de l'économie comme du politique, des mutations sociales et culturelles.

Objectifs :

- S'initier au renouvellement des approches en histoire ;
- Développer une culture générale sur le second XXe siècle et le début du XXIe siècle.

Bibliographie :

- L. BANTIGNY, *Les "XXe siècles " français*, Paris, Ellipses, 2006.
- L. BANTIGNY, *1968 De grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, 2018.
- M. ZANCARINI FOURNEL et C. DELACROIX, *1945-2005 La France du temps Présent*, Paris, Belin, 2010.
- R. SCHOR, *Histoire de la société française au XXe siècle*, Paris, Belin, 2004.

CM et TD – L'histoire du monde, de l'Europe et de la France au XIX^{ème} siècle (CM : 1h/semaine – TD 1h30/semaine)

Enseignant : Antoine BUSSY

Programme et objectifs : Il s'agit d'acquérir une vue géopolitique d'ensemble depuis le congrès de Vienne jusqu'au traité de Versailles. Outre l'événementiel des relations internationales, l'accent sera mis sur l'histoire des idées politiques et la confrontation des modèles sous l'angle des rapports de force entre puissances : révolutions politiques et économique, libéralisme, impérialisme, socialisme, nationalisme. De la Restauration à l'enracinement de la III^{ème} République, l'exemple des vicissitudes de la puissance de la France à travers l'évolution de ses institutions fera l'objet d'une attention particulière. Deuxième phase d'expansion de la mondialisation ce long XIX^e siècle s'achève dans la première guerre totale et une paix précaire qui marquent la fin de l'apogée de la domination européenne.

Les séances de travaux dirigés seront l'occasion d'approfondir certains points du programme et de parfaire les acquis méthodologiques des étudiants, dans les exercices de la dissertation et du commentaire de documents.

Bibliographie

- Serge BERNSTEIN, Pierre MILZA, *Histoire du XIX^e siècle*, Hatier, « Initial », 2021.
- Benoît PELLISTRANDI, *Les Relations internationales de 1800 à 1871*, Armand Colin, « Coursus », 2021.
- Pierre MILZA, : *Les Relations internationales de 1871 à 1914*, Armand Colin, « Coursus », 2014.
- René REMOND, *Le XIX^e siècle (1815-1914)*, Paris, Seuil, « Points histoire », 1974.
- Éric HOBBSBAWM, *L'Ère des révolutions, 1789-1848*, (Hachette, Livre de Poche, Pluriel, 1969 :
 - *L'Ère du capital, 1848-1875*, Hachette, Livre de Poche, Pluriel, 1978 ;
 - *L'Ère des empires, 1875-1914*, Hachette, Livre de Poche, Pluriel, 1989 ;
 - *L'âge des extrêmes, 1914-1991*, Bruxelles, André Versailles.
- Pierre SINGARAVELOU, Sylvain VENAYRE (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Fayard, 2017.

UF 3 / LHD 33 – DROIT ET SCIENCES SOCIALES

CM – Missions, actes et contrôle de l'administration (2h/semaine)

Enseignante : Christine METZ

Programme : Le cours portera sur les grandes notions de base du droit administratif général.

Objectif : Connaître les acteurs du droit administratif, ses finalités, comment agit l'administration, comment et qui la contrôle et comment engager sa responsabilité.

TD – Missions, actes et contrôle de l'administration (1h30/semaine)

Enseignante : Christine METZ

Programme : La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices : dissertation juridique, cas pratique et les commentaires des décisions.

UC / LHD 34 – LANGUE VIVANTE

TD – LV1 Langue anglaise (1h/semaine) + AR – LV 1 Pratique de l'oral (1h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

Programme :

TD – Une série de textes journalistiques permettra dans un premier temps de s'entraîner à la lecture cursive de textes de presse sur des sujets divers, d'en établir la structure et une synthèse, avant, dans un second temps, de débattre des sujets de société qui y sont abordés (questions de genre, de religion et de laïcité, de patriotisme, d'économie, etc.).

AR – Ce cours sera composé de différentes activités destinées en priorité à préparer le séjour Erasmus+ du semestre 4, en mettant l'accent sur la langue de tous les jours, les situations et démarches qui constituent la vie quotidienne en pays anglo-saxon.

Objectifs :

- S'entraîner à la lecture suivie et régulière de la presse anglo-saxonne ;
- Approfondir sa pratique de l'expression orale pour exprimer ses besoins et ses opinions.

Lectures obligatoires : Voir Licence 1.

TD - LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)

ALLEMAND

Enseignante : Catherine BURY

Programme : À partir de supports variés et authentiques, les étudiant.es travailleront et approfondiront la compréhension de l'écrit et de l'oral (articles de presse, reportages audio, actualités, vidéos, extraits de textes littéraires et de films, séries...). Les étudiant.es pourront s'exprimer à chaque séance de cours et améliorer leur expression orale en allemand. L'entraînement à l'expression écrite et orale portera sur l'histoire, la géographie, la littérature, les arts, l'actualité. Des exposés et des petits débats seront proposés régulièrement.

Les étudiant.es s'entraîneront à la traduction et des révisions grammaticales et lexicales de base sont au programme. Le cours permettra également d'approfondir les connaissances de la culture des pays germanophones.

Objectifs :

- Approfondir sa maîtrise de l'expression orale et écrite en allemand ;
- S'entraîner à la lecture de la presse et à l'écoute des informations en langue allemande ;
- Approfondir ses connaissances de la culture des pays germanophones.

Lectures et sites conseillés pour la compréhension écrite et orale :

- Articles de grands journaux sur leurs sites internet : www.zeit.de www.welt.de , www.spiegel.de
- Vocabulaire Allemand (articles intéressants et actuels sur des sujets variés avec du lexique traduit et indication du niveau de difficulté)
- Entraînement à la compréhension orale : écoute régulière du journal sur le site de la ZDF, articles et vidéos sur DEUTSCHE WELLE (<https://www.dw.com/de/themen/>), visionnage de vidéos « MOMA REPORTER » (<https://www.daserste.de/information/politikweltgeschehen/morgenmagazin/reportagen/index.html>)

Et les informations quotidiennes en format très court :

https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

- BRESSON Daniel, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, Hachette.
- HÄHNEL-MESNARD Carola, KNOERZER Heidi, ARGELES Daniel, *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue*, Éditions de l'École Polytechnique.
- JANITZA Jean, SAMSON Gunhild, *L'Allemand, Pratique de A à Z*, Hatier.
- Le Robert et Nathan, *allemand vocabulaire*, Nathan.
- Dictionnaire unilingue : *Duden - Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut www.duden.de
- Dictionnaire bilingue : *Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand*, Larousse. (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)
- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>

Espagnol

Enseignante : Anne VANDEKERCKHOVE

Programme : Le programme sera axé sur différentes thématiques qui apporteront aux étudiants une connaissance plus approfondie de l'Espagne et du monde hispanique à travers différents supports tels que des articles de presse, des films, des textes littéraires et des documents iconographiques.

Les fondamentaux grammaticaux et lexicaux seront également travaillés en fonction des besoins.

Objectifs : Approfondir la langue espagnole dans les différentes compétences établies selon le CECRL

(Compréhension de l'écrit / Compréhension orale / Expression écrite / Expression orale en continu / Expression orale en interaction) à partir de documents authentiques. Le niveau cible est B2.

Découvrir le monde hispanophone sous différents aspects culturels.

Bibliographie :

Dictionnaire de langue espagnole

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001 (22a edición). Consultation gratuite sur le site: <http://www.rae.es>

Dictionnaire bilingue

- Grand dictionnaire bilingue, Paris, Larousse, 2015.

Grammaires de langue espagnole

- BEDEL Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2010.
- GERBOIN Pierre et LEROY Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991-1994.

Manuel de lexique

- FREYSSELINARD ÉRIC, *Le mot et l'idée 2*, Ophrys, 2017.

Manuel de conjugaison

- MATEO François, ROJO-SASTRE Antonio José, *Bescherelle : Espagnol*.

Les verbes, Hatier, 2008.

Il sera vivement conseillé aux étudiants de lire régulièrement la presse espagnole

(*El Mundo, El País, La Vanguardia...*).

Ils pourront également installer l'application RTVE Noticias pour suivre l'actualité ainsi que RTVE Play pour regarder des films, séries, documentaires... en VO.

La fréquentation régulière de textes littéraires sera également un atout considérable dans la progression de la langue.

La collection NO TAN CLÁSICOS facilite la lecture des œuvres intégrales en espagnol d'un niveau B2 grâce à des notes de vocabulaire en marge, des expressions et mots les plus utilisés dans l'œuvre pour enrichir son vocabulaire et en faciliter la mémorisation.

Chinois

Enseignante : Jinjing XIE

Programme : Principes de la communication orale (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de l'image (photo, dessin de presse, publicité etc.). QCM. Initiation à la pratique de la traduction.

Objectifs :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes et lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire les caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser la grammaire niveau débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par la langue, la pensée, les traditions.

Lectures obligatoires :

- *Méthode d'Initiation à la langue et à l'écriture chinoises* (Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues), Joël BELLASSEN, Editions La Compagnie, Paris, 2008.

- *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Catherine MEUWESE, Ellipses, Paris, 2012.

Lectures conseillées :

- *C'est du chinois pour tous !* (Manuel pour débutant), comprendre et parler, Lire et écrire, Monique HOA, Edition You-Feng, Paris, 2008.

- *Bescherelle le chinois pour tous*, Joël BELLASSEN, Arnaud ARSLANGUL, Hatier, Paris, 2010.

Bibliographie :

Le chinois dans tous ses états : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Ed du CRDP, Réf. 440B3320), Bun-Tuen JÉGOUSSE, 2006.

Le chinois ...comme en Chine : Méthode de langue et d'écriture chinoise, Niveau débutant, Bernard ALLANIC, Impression & brochage SEPEC, 2009.

UL / LHD 35 – DIVERSIFICATION**TD – Informatique (1h/semaine)**

Enseignant : Mouny SAMY MODELAR

Programme : Ce module approfondit les usages numériques appliqués aux études en lettres, histoire et droit. Il développe la maîtrise des tableurs, en insistant sur l'organisation, l'analyse et la visualisation des données. Une réflexion est menée sur les usages académiques du web et les enjeux liés à internet, tant sur le plan pratique que critique. Dispensé en partie en ligne (Mooc) et en présentiel, il se termine par un examen sur machine.

Objectifs :

- Maîtriser l'usage avancé des tableurs, en intégrant leurs fonctionnalités connectées et les apports de l'intelligence artificielle pour organiser, analyser et visualiser les données.
- Comprendre les principes du web et de l'internet, leurs usages académiques ainsi que leurs enjeux et risques ;
- Développer des compétences de communication et de collaboration en environnement numérique.

Stage professionnel

D'une durée d'une semaine minimum et en fonction de la date de départ pour le semestre Erasmus, le stage pourra s'effectuer en janvier, durant l'été (de préférence), pendant les vacances de la Toussaint, voire de Noël.

Il sera validé par un rapport pris en compte en semestre 6.

Mention : LETTRES
Parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

QUATRIÈME SEMESTRE

Les étudiants accomplissent leur semestre 4 dans une université étrangère en partenariat avec l'université d'Artois dans le cadre des mobilités sortantes organisées par le Service des Relations Internationales (Erasmus+ pour les pays de l'Union européenne, Erasmus+MIC hors UE, convention bilatérale avec le Canada et les États-Unis, programme du BIC pour le Québec).

Le dossier de candidature est préparé dès le deuxième semestre en LHD 1.

Avant leur départ, les étudiants établissent la liste des cours qu'ils vont suivre sur place dans un contrat d'études officiel.

Sur place, ils répondent à toutes les évaluations prévues par la faculté d'accueil afin de valider à leur retour les crédits ECTS qu'ils auront acquis.

Trente crédits ECTS sont indispensables pour valider le semestre 4.

Au retour, les étudiants rédigent un rapport sur leur semestre Erasmus qui est noté et pris en compte en semestre 5.

N'hésitez pas à consulter les pages « International » sur le site de l'université :

<http://www.univ-artois.fr/international>

Responsable pédagogique : Jean-Marc VERCRUYSSSE

Métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

CINQUIÈME SEMESTRE

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	EVALUATION CONTROLE CONTINU
UF1/LHD51 Littérature : écrire le monde	4	4	12 :00 18 :00	CM Les « grandes plumes » : littérature et journalisme TD Méthodologie : exercices de style, pastiches et dissertations Coeff. 2 pour le CM et le TD	3 exercices
		3	12 :00 18 :00	CM Littérature et arts visuels TD Méthodologie : commentaire et résumé Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 exercices
		1	12 :00	TD Maîtrise de la langue	1 exercice
UF2/LHD52 Histoire : comprendre le monde des XXème et XXIème siècles	4	3	12 :00 18 :00	CM Histoire contemporaine : comprendre le monde aux XXème et XXIème siècles TD Méthodologie : dissertation Coeff. 2 pour le CM et le TD	1 exercice (CM) 1 exercice (TD)
		3	12 :00 12 :00	CM Histoire des idées : géopolitique contemporaine TD Histoire des idées : géopolitique contemporaine Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 exercices
		2	12 :00	TD Questions d'actualité sur dossier de presse : méthodologie, note de synthèse	1 exercice
UF3/LHD53 Droit, sociologie et économie : décrire le monde	3,5	3	12 :00 12 :00	CM Droit administratif spécial TD Méthodologie Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 écrits
		3	12 :00 12 :00	CM Sociologie : les grandes théories contemporaines TD Méthodologie : analyse de documents Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 écrits
		1	6 :00 6 :00	CM Économie : principes généraux TD Économie : principes généraux	1 écrit
UC/LHD54 Langue vivante	2,5	3	12 :00 18 :00	TD LV1 Anglais AR LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral
		2	24.00	LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices
UL/LHD55 Construire son projet professionnel	1	1	12 :00	Informatique	1 exercice
		1		Analyser et mettre en perspective son semestre Erasmus	1 rapport

Responsable pédagogique : Anne INGLEBERT

La troisième année de la licence LHD a pour but de mettre à profit la culture générale et la maîtrise des exercices demandés aux concours qui ont été acquises lors des deux premières années, en resserrant le parcours sur le type d'épreuves des écoles de journalisme, de commerce et des sciences politiques et en se concentrant sur les questions d'actualité. Elle accentue, lors du second semestre, la préparation aux oraux des concours.

UF 1/LHD 51 – LITTÉRATURE : ECRIRE LE MONDE

CM – Les « grandes plumes » - littérature et journalisme (1h/semaine)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Programme : Littérature et médias 3 : Discours critiques

Faisant suite aux CM de L1 et de L2, ce cours propose une approche critique des médias, et notamment de la presse. À l'heure où la déontologie et l'intégrité des médias sont les cibles de nombreuses critiques, il s'agira de réfléchir sur les enjeux de la diffusion de l'information : qui ? comment ? pour qui ? dans quel but ? Informer n'est jamais neutre et engage différents acteurs des champs journalistiques et sociaux.

Objectifs : Confronter plusieurs discours critiques ; réfléchir à la nature de l'information ; comprendre les enjeux sociaux, politiques, métamédiatiques et psychologiques des usages médiatiques.

Bibliographie :

- AUBENAS Florence, BENASAYAG Miguel, *La Fabrication de l'information : Les journalistes et l'idéologie de la communication*, La Découverte, « Sur le vif », 2007.
- BALLE Francis, *Médias & Sociétés*, 19^e éd., LGDJ, 2024.
- BERTHO-LAVENIR Catherine, *Les Médias et la démocratie au XX^e siècle*, Armand Colin, « U », 2018.
- COLON David, *Propaganda. La Manipulation des masses dans le monde contemporain*, Flammarion, « Champs histoire », 2021.
- SALMON Christian, *Storytelling. La Machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, La Découverte, « Poche », 2008.

TD – Méthodologie : exercices de style, pastiches et dissertations (1h30/semaine)

Enseignante : Hélène CUGNET

Programme : Écrits journalistiques.

- S'exercer aux différentes techniques d'écriture journalistique ;
- Se familiariser avec les outils de rédaction afin de renforcer les écrits ;
- Adapter l'écriture à chaque support de communication.

Dans ce TD sur les pastiches journalistiques, les étudiants analyseront des articles modèles, s'exerceront à imiter les styles de différents auteurs et genres de presse afin de produire leurs propres pastiches.

Objectifs : approfondir l'étude des techniques journalistiques par la production d'écrits ; développer l'esprit critique, la créativité et la maîtrise des registres d'écriture.

Bibliographie :

- GRÉVISSE Benoît, *Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, De Boeck, 2008.

CM – Littérature et arts visuels (1h/semaine) en anglais

Enseignant : Guillaume WINTER

Programme : The lecture will first be devoted to an overview of the history of film: movements, genres, major directors, and masterpieces. After this introduction, we will study more specifically the adaptation of literary pieces into film, by using film extracts from remarkable adaptations of English-language novels and plays. We will come to compare written language and film language, thus questioning the writing processes between two modes of fiction. This will lead to discuss point of view, narrative voice, metatextual and metafilmic processes, esthetic and symbolic choices.

Ce cours abordera dans un premier temps l'histoire du cinéma, à travers l'étude de grands mouvements, genres et metteurs en scène. On se tournera ensuite plus précisément vers l'adaptation d'œuvres littéraires de langue anglaise, pour étudier les différents modes d'écriture, textuelle et cinématographique. Cela conduira à interroger les notions de point de vue et de voix, et les procédés métatextuels et métafilmiques.

Objectifs :

- Se familiariser avec les grands courants et les grandes œuvres du cinéma ;
- Comprendre les enjeux de l'adaptation au cinéma tout en développant le vocabulaire spécifique de l'image en anglais.

Bibliographie :

- J. MONACO, *How to Read a Film*, Oxford University Press, 2009.
- J. DESMOND, P. HAWKES, *Adaptation : Studying Film and Literature*, McGraw-Hill, 2006.
- R. STAM, A. RAENGO, *Literature and Film : A guide to the Theory and Practice of Film Adaptation*, Blackwell, 2005.
- M.-Th. JOURNOT, *Le Vocabulaire du cinéma*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008.
- F. VANOYE, A. GOLIOT-LÉTÉ, *Précis d'analyse filmique*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008.
- J. VAN SIJLL, *Les Techniques narratives du cinéma. Les 100 plus grands procédés que tout réalisateur doit connaître* Paris, Eyrolles, 2006.
- L. MELLET, S. WELLS-LASSAGNE, *Étudier l'adaptation filmique. Cinéma anglais, cinéma américain*, chap. 2 et 3, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- J.-M. CLERC et M. CARCAUD-MACAIRE, *L'Adaptation cinématographique et littéraire*, Paris, Klincksieck, coll. 50 questions », 2004.
- F. VANOYE, *Récit écrit, récit filmique*, Paris, Armand Colin, coll. « Cinéma », 2005.
- M. SERCEAU, *L'Adaptation cinématographique des textes littéraires : Théories et lectures*, Liège, Cefal, 1999.

TD – Méthodologie : commentaires et résumés (1h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

Programme : Le TD sera quant à lui consacré au travail de l'analyse de l'image cinématographique à proprement parler : ses techniques, son vocabulaire, ses méthodes d'analyse. Conçu comme une introduction à l'analyse de l'œuvre cinématographique, il aura pour but de fournir les outils fondamentaux pour la description et le commentaire, mais aussi de démontrer que regarder est quelque chose qui peut s'apprendre aussi, et que décrypter les images s'applique à tous les aspects de notre vie quotidienne.

Objectifs :

- Savoir identifier et analyser les principaux phénomènes techniques du cinéma (cadres, mouvements de caméra, montage) ;
- Savoir décrire et analyser une courte séquence de film.

Lectures conseillées :

- F. VANOYE, F. FREY, A. GOLIOT-LÉTÉ, *Le Cinéma*, Nathan, Coll. « Repères pratiques » (1998-2017).
- Jennifer VAN SIJLL, *Les Techniques narratives du cinéma. Les 100 plus grands procédés que tout réalisateur doit connaître* (Eyrolles, 2006, trad. de l'anglais).
- Auteurs divers, collection « Les Petits Cahiers » (Les Cahiers du cinéma & Scérén-CNDP).

Une bibliographie plus complète peut être consultée sur Moodle :

UFR Lettres & Arts > Études cinématographiques > cours « Analyse de l'image ».

TD – Maîtrise de la langue (1h/semaine)

Enseignante : Élise LAGACHE

Programme :

Ce cours a pour but de consolider la pratique de la langue française à l'écrit. Pour cela, ce TD rappellera, dans un premier temps, quelques règles de ponctuation, d'orthographe, de grammaire et de syntaxe souvent peu ou mal maîtrisées. Les différents travaux d'écriture proposés permettront, dans un second temps, d'aider les étudiants à s'exprimer à l'écrit de manière efficace.

Objectifs :

- Travailler sur les erreurs d'orthographe et de syntaxe les plus fréquemment rencontrées.
- Améliorer ses compétences linguistiques.
- Consolider la production d'écrits.

Bibliographie :

- BISMUTH Hervé, *La Maîtrise de l'écrit dans les études supérieures. Perfectionnement- Entraînements*, EUD, coll. « U 21 », 2013.
- RIEGEL, PELLAT, RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2021.

UF 2 / LHD 52 – HISTOIRE : COMPRENDRE LE MONDE DES XX^e ET XXI^e SIECLES

Les trois cours proposés sont complémentaires. Ils offrent la possibilité d'acquérir non seulement une solide maîtrise de l'histoire contemporaine et des enjeux géopolitiques mais aussi une parfaite connaissance de la manière dont ces enjeux historiques et politiques sont traités par la presse. Ainsi se poursuit l'initiation continue à la note de synthèse, par le biais des « questions d'actualité » qui constituent le fondement des épreuves de « questions d'actualité » des écoles de journalisme d'une part et des épreuves de dissertation de culture générale et d'entretiens de culture générale des IEP d'autre part.

CM – Histoire contemporaine : comprendre le monde aux XX^e et XXI^e siècles (1h/semaine)

TD – Méthodologie : dissertation (1h30/semaine)

Enseignante : Anne INGLEBERT

Programme : Les États-Unis et le monde aux XX^e et XXI^e siècles

Le cours et le TD permettent d'envisager les principaux aspects du rôle des États-Unis dans le monde depuis leur entrée sur la scène internationale au début du XX^e jusqu'aux orientations actuelles de leur politique étrangère au début de l'ère Trump. La question de la mise en place d'une puissance impériale (ou République impériale pour certains) est l'un des fils conducteurs du cours. Isolationnisme mythe ou réalité, unilatéralisme, multilatéralisme autant de notions qui nourrissent la réflexion autour du rôle joué par les États-Unis au XX^e siècle qualifié parfois de « siècle américain » (O. Zunz).

Objectifs : Développer connaissances et outils de compréhension autour des questions de relations internationales.

Bibliographie :

. **Ouvrages**

- Y.H. NOUAILHAT, *Les États-Unis et le monde au XX^e siècle*, Paris, A. Colin, « coll. U », 2003.
- M. VAÏSSE, *Les Relations internationales depuis 45*, Paris, A. Colin, 2011.
- O. ZUNZ, *Le Siècle américain. Essai sur l'essor d'une grande puissance*, Paris, Fayard, 2000.

. **Revue**

Questions Internationales, La puissance américaine, sept-oct 2003.

Hérodote, Les États-Unis et le reste du monde, n° 109, 2003.

. **Site web**

www.diploweb.com : revue en ligne de géopolitique.

CM– Histoire des idées : Géopolitique contemporaine (1h/semaine)

TD – Méthodologie : dissertation (1h/semaine)

Enseignant : Laurent COUDRIER

Programme : Ce 1^{er} semestre de géopolitique propose une réflexion initiale sur la géopolitique. Qu'est-ce que la géopolitique et en quoi peut-elle permettre de mieux comprendre les relations entre pouvoirs et territoires ? Comment comprendre les phénomènes politiques actuels dans leur dimension géographique ? En quoi les relations internationales actuelles sont-elles créatrices de nouvelles territorialités ?

La géopolitique est aujourd'hui utilisée dans tous les sens, sans outillage intellectuel solide. À l'intersection de la géographie, des sciences politiques et des sciences militaires, elle s'intéresse à une grande diversité d'acteurs et d'objets géographiques, développe une démarche et des procédures techniques fondées sur l'analyse diachronique et multiscalaire. Elle constitue un savoir visant à mieux comprendre des problèmes territoriaux : rivalités de pouvoir, conflits armés ou non, enjeux spatiaux liés à la valeur que revêtent un territoire, un espace, un paysage pour tel ou tel type d'acteur... En tant que savoir, elle permet le développement d'une pratique du pouvoir et une représentation du monde...

Après une introduction solide sur les enjeux épistémologiques et la construction de la géopolitique, l'objectif du cours est de mesurer en quoi l'espace peut constituer un enjeu et pourquoi il peut être disputé par des acteurs concurrents. Cette réflexion s'appuiera sur des exemples territorialisés précis.

Objectifs :

- Appréhender les paradigmes, objets, démarches et outils de la géopolitique contemporaine ;
- S'initier à la composition et à la note de synthèse.

Bibliographie :

- ENCEL F., *Comprendre la géopolitique*, Seuil, « Points Essais », 2011.
- CLAVAL P., *Géopolitique et Géostratégie*, Paris, Nathan, collection « fac. Géographie », 1994.
- FOUCHER M. *et alii*, *Géopolitique du monde contemporain*, Paris, Nathan, 2008.
- BADIE Bernard, *La Fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.
- MOREAU DEFARGES Ph., *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 2005.

Il est utile de consulter régulièrement **quelques revues** comme *Hérodote*, *Questions internationales*, *Politiques internationales*, *L'Espace politique*.

TD – Questions d'actualité sur dossier de presse : méthodologie, note de synthèse (1h/semaine)

Enseignante : Anne INGLEBERT

Programme : Les questions d'actualité portent sur des thèmes très actuels et variés : questions économiques, enjeux de société, relations internationales et enjeux géo-stratégiques, vie politique intérieure des grandes puissances...

Les dossiers sont constitués d'articles puisés dans la presse, notamment ceux de la *Documentation française* et autres revues scientifiques.

Objectif : Maîtriser la note de synthèse.

UF 3/LHD 53 – DROIT, SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE : DECRIRE LE MONDE

Les enseignements en droit, en économie et en sociologie proposés dans cette UE sont autant de clefs nécessaires à la compréhension des grands enjeux contemporains. Ils éclairent les questions d'actualité tout en apportant aux étudiants des compléments essentiels à l'acquisition d'une solide culture générale.

CM – Droit administratif spécial (1h/semaine)

Enseignante : Jenny PLEZ

Programme : Le cours s'intéresse aux moyens humains et matériels de l'administration, autrement dit au droit de la fonction publique et au droit administratif des biens.

Objectif : Connaître les moyens de l'administration.

Bibliographie :Fonction publique

- COLIN F., *Droit de la fonction publique*, 4ème éd., Gualino, coll. « Mémentos LMD », 2016.
- MELLERAY F., *Droit de la fonction publique*, 5ème éd., Economica, 2020.
- THOMAS-TUAL B., *Droit de la fonction publique*, 3ème éd., coll. « Paradigme », 2022.

Droit administratif des biens :

- AUBY J.-M. ; AUBY J.-B. ; BON P. ; TERNEYRE P., *Droit administratif des biens*, 8ème édition, Dalloz, 2020.
- MORAND-DEVILLER J., *Cours de droit administratif des biens*, 9ème éd., Montchrestien, 2016.

TD - Méthodologie (1h/semaine)

Enseignante : Jenny PLEZ

Programme : La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices orientés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

CM – Sociologie : les grandes théories contemporaines (1h/semaine)

TD – Méthodologie : analyse de documents (1h/semaine)

Enseignants : Jean BREHON et Oumayma NEYS

Programme : Après avoir présenté les deux grands types d'approches rattachées aux « pères fondateurs » de la discipline, ce module s'intéressera aux évolutions qui ont marqué la pensée sociologique depuis les années 1980.

Objectifs : Les CM permettront aux étudiant.es de mobiliser les principales notions de la sociologie contemporaine. L'étude d'extraits de textes sociologiques récents en TD leur permettra de comprendre en quoi la sociologie amène, avant toute autre chose, à penser la complexité des situations sociales et à s'émanciper des prénotions.

Bibliographie indicative :

- ANSART Pierre, *Les sociologies contemporaines*, Seuil, coll. « Points », 1990.
- BERAUD Cécile et COULMONT Baptiste, *Les courants contemporains de la sociologie*, PUF, coll. « Quadrige Manuels », 2018.
- FARRUGIA Francis, *Sociologies. Histoires et théories*, CNRS Éditions, coll. « Libris », 2012.
- HEILBRON Johan, *Naissance de la sociologie*, Agone, coll. « Banc d'essais », 2006.

CM et TD – Economie : principes généraux (1h/semaine)

Enseignant : Jérôme LONGUÉPÉE

Programme : Le cours pose les bases de l'analyse économique, tant macroéconomique (présentation du circuit, la croissance économique, l'inflation, le chômage) que microéconomique (fonctionnement des marchés, existence d'externalités ; comportement des firmes en concurrence parfaite et imparfaite) en les illustrant par des exemples concrets tirés de l'actualité ou de l'histoire économique contemporaine.

Objectifs :

- Initier les étudiants au raisonnement économique en montrant sa capacité à éclairer les grands problèmes économiques du monde contemporain ;
- Maîtriser les débats actuels relatifs au monde économique.

UC/LHD 54 – LANGUE VIVANTE

L'anglais est obligatoire, notamment dans les écoles de journalisme. La pratique d'une seconde langue (y compris rare) est exigée des écoles de commerce.

TD – LV 1 Anglais (1h/semaine) + AR – Pratique de l'oral (1h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

Programme :

TD : entraînement, en autonomie, à la lecture, à la synthèse et à la présentation orale de documents écrits tirés de la presse anglo-saxonne, afin de réaliser chaque semaine une « revue de presse ». Chaque présentation orale d'un article de presse donnera lieu à un débat sur le sujet proposé.

AR : Les ressources des salles informatiques seront utilisées pour travailler la compréhension et l'expression orales à partir de documents audio-visuels relevant de l'actualité récente, ainsi que pour s'entraîner à certains tests tels le TOEIC. Seront également poursuivis les révisions et approfondissements des connaissances en grammaire et vocabulaire.

Objectifs :

- Approfondir sa maîtrise de l'expression orale en anglais ;
- S'entraîner à la lecture régulière de la presse anglo-saxonne ;
- Approfondir ses connaissances des questions qui animent la presse anglo-saxonne.

Lectures obligatoires : Voir Licence 1.

TD – LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)

Programme :

Entraînement à la version et au commentaire (écrit et oral) de textes à dominante littéraire. Entraînement à la pratique orale de la langue.

Les étudiants poursuivent la pratique des activités proposées lors du troisième semestre.

ALLEMAND

Enseignant : Franck DELANNOY

Programme : Lecture ou audition/visionnage et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : vie quotidienne, histoire et culture allemandes) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base.

Objectifs : Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales)

Lectures obligatoires :

Documents fournis en cours, mais il est fortement conseillé de se procurer le manuel de vocabulaire (ci-dessous) et, si l'on n'en possède pas déjà un autre, celui de grammaire (ci-dessous : Chamäleon), et de regarder régulièrement des émissions en allemand, même avec l'appui du sous-titrage français.

Manuel de vocabulaire :

- ROUBY Francine, SCHARFEN Herbert, Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours, Ellipses.

Lectures conseillées :

- Vocabulaire Allemand (articles intéressants et actuels sur des sujets variés avec du lexique traduit et indication du niveau de difficulté).

- Articles de grands journaux allemands ou autrichiens sur leurs sites internet : www.zeit.de www.welt.de www.spiegel.de

Entraînement en compréhension orale :

- Ecoute du journal sur le site de la ZDF (Journal d'une durée de 10 mn est très clair car il s'adresse aux enfants):

<https://www.zdf.de/kinder/logo>

- Podcasts sur le site DEUTSCHE WELLE

- Les informations en format très court :

https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

Grammaires allemandes :

- HÄHNEL-MESNARD Carola, KNOERZER Heidi, ARGELÈS Daniel. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue*, Éditions de l'École Polytechnique.

- BRESSON Daniel, Grammaire d'usage de l'allemand contemporain, Hachette. Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : www.duden.de

- Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, L'Allemand, Pratique de A à Z, Hatier.

- Le Robert et Nathan, allemand vocabulaire, Nathan.

- Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut (www.duden.de).

- Dictionnaire bilingue : Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand, Larousse

(<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>).

- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>

ESPAGNOL

Enseignant : Jonathan AVIANO

Programme: le cours s'articulera autour de l'étude de films, de la presse espagnole et latinoaméricaine, de l'iconographie et des textes littéraires des grands auteurs hispaniques. Les fondamentaux lexicaux et grammaticaux de la langue seront également travaillés en fonction des besoins individuels.

Objectifs: le cours d'espagnol vise à consolider le niveau des étudiants en travaillant les cinq compétences préconisées dans le CECRL (compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression orale en continu et expression orale en interaction). Le cours permettra également de découvrir ou de redécouvrir les aspects culturels des pays hispanophones.

Bibliographie/webographie:

Dictionnaire de langue espagnole

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001 (22a edición). Consultation gratuite sur le site: <http://www.rae.es>

Dictionnaire bilingue

- *Grand dictionnaire bilingue*, Paris, Larousse, 2007.

Grammaires de langue espagnole

- BEDEL Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2010.

- GERBOIN Pierre et LEROY Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991-1994.

Manuel de lexique

- FREYSSELINARD Eric, *Le mot et l'idée 2*, Ophrys, 2017.

Les étudiants consulteront régulièrement les sites en ligne des grands quotidiens (*El País*, *El Mundo*, ...); il leur est conseillé également d'installer l'application *24 horas rtve* (pour suivre l'actualité en quelques minutes) ainsi que de regarder des films et des séries en VO.

Les séries

Les séries peuvent constituer un bon moyen d'écouter de l'espagnol actuel et quotidien, et de découvrir quelques aspects des sociétés hispaniques, ou tout simplement de joindre l'utile à l'agréable en passant un bon moment (avec bien entendu un crayon à la main pour retenir quelques expressions).

Nous vous en conseillons quelques-unes mais choisissez surtout selon vos centres d'intérêt.

Mar de plástico (2 saisons : 2015/2016)

Titre qui fait référence à la région d'Almería (en Andalousie) couverte de serres de plastique qui donnent l'impression d'une mer de plastique. La série débute par l'assassinat d'une jeune fille au milieu de ces célèbres serres et se centre également sur les travailleurs immigrés illégaux et les relations entre les gens du terroir et les femmes venues de l'Est.

La desaparición de Soledad (2020)

Série espagnole mais dont l'essentiel de la diégèse se passe en Colombie. Un père se fait volontairement incarcérer en Colombie pour retrouver sa fille enlevée en Espagne. Cœurs sensibles s'abstenir !

Hierro (2019)

Une juge est transférée sur cette île des Canaries dans laquelle un jeune futur marié a été assassiné. Le principal suspect est le père de la mariée...

El desorden que dejas (2020)

Série qui est l'adaptation d'un roman du même nom. Une professeure de Lettres est nommée pour remplacer sa collègue qui s'est suicidée. Hantée par cette mort suspecte, elle commence à craindre pour sa vie.

Les livres

Les étudiants tireront également profit d'une fréquentation régulière de la littérature hispanique. Les livres de la collection "*No tan clásicos*" publiés chez Belin facilitent la lecture d'œuvres intégrales en espagnol grâce à des notes de vocabulaire dans les marges.

Voici quelques titres accompagnés d'un résumé :

Antonio SKÁRMETA, *No pasa nada* (niveau B1)

En 1973, à la suite du coup d'État au Chili, Lucho et sa famille sont contraints de quitter leur pays natal et de s'exiler à Berlin. Propulsé à l'âge de 14 ans dans une ville grise et froide où cohabitent la xénophobie et la solidarité, le jeune adolescent expérimente alors la souffrance du déracinement et les difficultés d'intégration. Le football et la musique, deux de ses passions, lui feront toutefois faire de belles rencontres. Succombez au charme de ce personnage en quête d'identité à travers un récit universel porteur d'espoir.

Miguel MIHURA, *Maribel y la extraña familia* (niveau B1)

Maribel, une prostituée, rencontre Marcelino, un jeune homme timide monté à la capitale à la recherche d'une fille moderne à épouser. Marcelino, amoureux de Maribel, la présente à sa tante et à sa mère, deux femmes attachantes et avisées malgré leur apparente naïveté. Mais tous ignorent la véritable profession de la jeune femme. Entre quiproquos, secrets et situations loufoques, suivez les péripéties hilarantes d'une famille pas comme les autres.

Gabriel GARCÍA MÁRQUEZ, *Crónica de una muerte anunciada* (niveau B1/B2)

À peine quelques heures après avoir épousé Angela Vicario, Bayardo San Roman la ramène à sa famille car il réalise qu'elle n'est pas vierge. Les frères Vicario décident alors de venger l'honneur de leur sœur en déclarant leur intention de tuer Santiago Nasar, qu'Ángela a admis être son premier amour. Témoin et acteur dans cette tragédie, le narrateur mène l'enquête sur ce meurtre aussi annoncé qu'inévitable et cherche à comprendre des années plus tard pourquoi il n'a pas été empêché.

Carmen MARTÍN GAITÉ, *Caperucita en Manhattan* (niveau B1/B2)

Il était une fois Sara, petite fille de Brooklyn, qui rêvait d'aller seule à Manhattan rendre visite à sa grand-mère. Munie du plan de la ville, d'une grande imagination et d'une tarte aux fraises, Sara se lance un beau jour à l'aventure. Elle croise en chemin une drôle de dame ainsi qu'un loup pas comme les autres. Avec ce Chaperon rouge aussi tendre que contemporain, vivez une quête d'émancipation pleine d'audace et laissez-vous charmer par d'étranges personnages !

Luis SEPÚLVEDA, *Patagonia Express* (niveau B1/B2)

Patagonia Express est un classique du roman d'aventure en langue espagnole. Le périple parcouru par le personnage principal est à la fois un parcours intime et une découverte de l'histoire de sa famille. Ses récits nous font voyager de la Patagonie chilienne et argentine à la forêt amazonienne et jusqu'à un petit village de l'Espagne andalouse.

Manuel RIVAS, *¿Qué me quieres amor?* (niveau B1/B2)

Les seize nouvelles de ce recueil dessinent un paysage humain foisonnant de tendresse. L'amitié quasi fraternelle entre un écolier et son maître républicain à l'aube de la guerre d'Espagne, l'amour d'un père inquiet pour son fils ou celui de l'auteur pour sa mère laitière, nous transportent dans un voyage à travers le temps et la mémoire.

Federico GARCÍA LORCA, *La casa de Bernarda Alba* (niveau B1/B2)

Dans l'Espagne rurale des années 1930, la terrible Bernarda Alba, à la mort de son second mari, contraint ses cinq filles célibataires à porter un deuil de huit ans et à s'isoler du monde extérieur. Seule l'aînée Augustias, pourvue d'une riche dot, est autorisée à épouser Pepe el Romano, suscitant l'âpre jalousie de ses sœurs. Jusqu'où les mènera cette rivalité ?

Rafael CHIRBES, *La buena letra* (niveau B2)

Au soir d'une existence meurtrie par la guerre civile espagnole, Ana répond à l'amnésie historique par le récit de sa vie, qu'elle livre à son fils. En raccommmodant les fragments de sa mémoire familiale, elle règle ses comptes avec tous ceux qui, de leur plus belle écriture, trahissent les leurs. Ces souvenirs de lutte et d'efforts incessants qui ont composé sa vie l'emplissent d'amertume autant qu'ils en réhabilitent la dignité.

Laura ESQUIVEL, *Como agua para chocolate* (niveau B2)

Tita, cuisinière hors pair, nous prépare un repas d'exception. Tout au long de ses recettes aux ingrédients aussi variés que l'amour, la jalousie, la folie, la Révolution ou encore la famille, découvrez son histoire, qui mêle douleur et passion, mais aussi tradition et savoir-faire gastronomique.

CHINOIS

Enseignante : Jinjing XIE

Programme : Principes de la communication orale (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de l'image (photo, dessin de presse, publicité etc.). QCM. Initiation à la pratique de la traduction.

Objectifs :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'intitier aux expressions courantes et lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire les caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser la grammaire niveau débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par la langue, la pensée, les traditions.

Lectures obligatoires :

- *Méthode d'Initiation à la langue et à l'écriture chinoises* (Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues), Joël BELLASSEN, Editions La Compagnie, Paris, 2008
- *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Catherine MEUWESE, Ellipses, Paris, 2012.

Lectures conseillées :

- *C'est du chinois pour tous !* (Manuel pour débutant), comprendre et parler, Lire et écrire, Monique HOA, Edition You-Feng, Paris, 2008.
- *Bescherelle le chinois pour tous*, Joël BELLASSEN, Arnaud ARSLANGUL, Hatier, Paris, 2010.

Bibliographie :

Le chinois dans tous ses états : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Ed du CRDP, Réf. 440B3320), Bun-Tuen JÉGOUSSE, 2006.

Le chinois ...comme en Chine : Méthode de langue et d'écriture chinoise, Niveau débutant, Bernard ALLANIC, Impression & brochage SEPEC, 2009.

UL / LHD 55 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD – Informatique (1h/semaine)

Enseignant : Mouny SAMY MODELAR

Programme :

Ce module propose une approche avancée des outils numériques et de leurs implications dans les sciences humaines. Il traite des méthodes récentes d'intelligence artificielle (raisonnement automatique, chaînes et arbres de pensée), du traitement numérique des images, sons et vidéos, ainsi que des enjeux de la protection des données, de la sécurité et de l'environnement numérique. Dispensé en partie en ligne (Mooc) et en présentiel, il se termine par un examen sur machine.

Objectifs :

- Acquérir une compréhension approfondie des traitements numériques appliqués aux principaux formats de l'information (texte, image, son, vidéo) ;
- Maîtriser les concepts fondamentaux et les méthodes avancées d'intelligence artificielle (few-shot, RCT, RAG, chaînes et arbres de pensée) ;
- Développer une culture critique sur les enjeux de sécurité, de protection des données et de durabilité dans l'environnement numérique contemporain.

Analyser et mettre en perspective son semestre Erasmus

Enseignants : Martine LAVAUD et Jean-Marc VERCRUYSSSE

Le semestre 4 Erasmus donne lieu à un rapport qui est corrigé et noté.

SIXIÈME SEMESTRE

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	EVALUATION CONTROLE CONTINU
UF1/LHD61 Littérature : l'institution oratoire	4	2	12 :00	CM Leçons de culture générale littéraire	1 exercice
		2	18 :00	TD Dissertation pour les concours/oral	2 exercices
		2	18 :00	TD Méthodologie : les grands débats contemporains	1 exercice
		2		Maîtrise de la langue : se présenter à l'écrit (stage)	1 rapport *
UF2/LHD62 Histoire du temps présent	4	5	12 :00 12 :00	CM Géopolitique contemporaine TD Méthodologie : notes de synthèse et commentaires de documents Coeff. 1.5 pour le CM et le TD	2 exercices
		3	24 :00	TD Histoire des idées : grands enjeux du monde contemporain	1 exercice
UF3/LHD63 Droit, sociologie et économie : classer le monde	4	3	12 :00 12 :00	CM Droit de l'union européenne et droit international public TD Méthodologie	2 écrits
		3	12 :00 12 :00	CM Sociologie des organisations TD Méthodologie : analyse de documents	2 écrits
		2	12 :00 6 :00	CM Économie : culture économique contemporaine TD Économie : culture économique contemporaine	1 écrit
UC/LHD64 Langue vivante	2,5	3	12 :00 18 :00	TD LV1 Anglais AR LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral
		2	24 :00	LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices
UL/LHD65 Construire son projet professionnel	0,5	0.5	10 :00	Réussir un entretien, se présenter à l'oral	1 oral
		0.5	10 :00 5 :00	UCPP (Suivi de stage)	1 note

* : l'absence de note (stage non effectué et/ou rapport de stage non rendu) entraîne l'ajournement du semestre

Responsable pédagogique : Anne INGLEBERT

UF 1 / LHD 61 – LITTÉRATURE : L'INSTITUTION ORATOIRE

- Les leçons de culture générale préparent aux entretiens des écoles de commerce et des IEP, ainsi qu'aux oraux des écoles de journalisme.
- Les exercices en lien avec le théâtre préparent les étudiants à se présenter à l'oral.
- Les simulations d'entretiens proposés sont une préparation à la rédaction de CV et de lettres de motivation ainsi qu'aux exercices d'entretiens devant des jurys de professionnels et de professeurs tels qu'ils se déroulent dans les IEP, dans les écoles de commerce et dans certaines écoles de journalisme.

CM – Leçons de culture générale littéraire (1h/semaine)

Enseignante : Virginie JACQUART

Programme et objectifs : Le cours, consacré à la dissertation de culture générale, est non seulement destiné aux étudiants désireux de préparer le concours d'entrée en 4^{ème} année des IEP de province mais aussi voué à perfectionner les capacités d'argumentation nécessaires à la bonne réussite des leçons orales et des exercices de rédaction demandés par les écoles de commerce et les écoles de journalisme.

Bibliographie : Des corpus ainsi qu'une bibliographie et une filmographie seront proposés en fonction des thèmes et œuvres choisis par les étudiants.



TD – Dissertation pour les concours/oral (1h30/semaine)

Enseignante : Virginie JACQUART

Programme : En relation avec le CM, ce TD vise à préparer les épreuves orales d'admission aux concours des IEP de province, écoles de journalisme ou de commerce. Il offrira également l'occasion de présentations soutenues par un Powerpoint, qui doivent être maîtrisées pour une communication professionnelle efficace.

Objectifs :

- Améliorer les qualités d'expression et de synthèse, le sens de la répartie et l'esprit d'à-propos ;
- Développer plus généralement l'aisance orale pour se préparer aux concours et aux situations professionnelles.



TD – Méthodologie : Les grands débats contemporains (1h30/semaine)

Enseignants : Anne INGLEBERT, Martine LAVAUD et François RAVIEZ

Programme : De l'écologie à la géopolitique en passant par des questions culturelles et morales et les mutations des régimes d'information ou de communication (recours à l'IA, hyper-connectivité, spécisme ou antispécisme, etc.), nous aborderons une série de débats d'actualité pour en éclairer les enjeux scientifiques, historiques ou esthétiques et construire des argumentations nourries et convaincantes.

Objectifs :

- Suivre l'actualité politique, scientifique et artistique ;
- Comprendre les fondements historiques et les enjeux des débats d'actualité ;
- Maîtriser l'argumentation, à l'écrit et à l'oral, et les situations de débat ;
- Travailler son éloquence

Maîtrise de la langue : se présenter à l'écrit (stage)

Enseignant : Guillaume COUSIN

Le stage - effectué entre les semestres 3 et 4 ou à la fin du semestre 4 ou durant les vacances du semestre 5 - donne lieu à un rapport écrit, qui est noté.

Ces cours ont pour objectifs la poursuite de l'enseignement de culture générale contemporaine (IEP, écoles de commerce, concours des écoles de commerce) et de la pratique de la note de synthèse et du commentaire de document (écoles de commerce, IEP).

CM – Géopolitique contemporaine (1h/semaine)

TD – Méthodologie : notes de synthèse et commentaires de documents (1h/semaine)

Enseignant : Laurent COUDRIER

Programme : Ce deuxième semestre de géopolitique propose une réflexion plus approfondie sur les enjeux géopolitiques liés à l'espace. Le contrôle de l'espace est-il encore un enjeu à l'ère de la mondialisation et pour qui ? Quelles implications territoriales sont alors visibles ?

L'objectif est de mettre en exergue la diversité des acteurs et la complexité des relations entre acteurs dans l'espace : ceux-ci s'affrontent, s'allient, déploient des stratégies qu'ils sont appelés à changer au fil du temps et en fonction de la réaction des autres acteurs et de leurs (contre-)stratégies mises en œuvre. Tout l'enjeu de la géopolitique est de décortiquer ces relations de complicités, de compromissions, d'affrontements et d'antagonismes.

À cette complexité actorielle correspond une complexité d'actions sur les territoires. Les dynamiques territoriales liées seront donc analysées : morphogénèses territoriales, translations, fusions ou morcellements... Au final se dégagera une sorte de grille de lecture et d'analyse géopolitique du monde qui permettra de mieux comprendre les enjeux géopolitiques actuels liés à trois transformations majeures qui touchent le monde : la globalisation de l'économie et des cultures autour de multiples acteurs (États, FTN, ONG...); les instabilités devenues multiformes (conflits ethniques, crime organisé, fondamentalisme religieux...); les nouvelles manières de gérer ces crises, territoires et réseaux en formation. Cette réflexion s'appuiera sur des exemples territorialisés précis.

Objectifs :

- Approfondir la réflexion sur les enjeux géographiques liés à l'espace autour des notions et concepts-clés de la géopolitique ;
- Approfondir les méthodes de la composition et de la note de synthèse.

Bibliographie :

- ENCEL F., *Comprendre la géopolitique*, Seuil, « Points Essais », 2011.
- BADIE B., *La Fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.
- CLAVAL P., *Géopolitique et Géostratégie*, Paris, Nathan, collection « fac. géographie », 1994.
- FOUCHER M. et alii, *Géopolitique du monde contemporain*, Paris, Nathan, 2008.
- MOREAU DEFARGES Ph., *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 2005.

Il est utile de consulter régulièrement quelques revues comme *Hérodote*, *Questions internationales*, *Politiques internationale*, *L'Espace politique*.

TD – Histoire des idées : grands enjeux du monde contemporain (2h/semaine)

Enseignante : Anne INGLEBERT

Programme : Cours et TD seront orientés autour des fondements philosophiques et politiques des démocraties contemporaines ; les exemples français, américains et anglais seront sollicités. La notion de culture politique, les principes et caractéristiques institutionnelles de ces démocraties feront l'objet d'approfondissement.

Objectif : Développer une histoire comparative.

Bibliographie :

- Jacques SOPPELSA, *La Démocratie américaine au XX^e siècle*, Paris, Ellipses, 1999.
- Danièle FRISON, *Histoire constitutionnelle de la Grande Bretagne*, Paris, Ellipses, 1999.

UF 3 / LHD 63 – DROIT, SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE : CLASSER LE MONDE

Ces cours poursuivent l'enseignement de culture générale contemporaine (IEP, écoles de commerce, concours des écoles de commerce) ainsi que la pratique de la note de synthèse et du commentaire de document (écoles de commerce, IEP).

CM – Droit de l'union européenne et droit international public (1h/semaine)

Enseignante : Beverley TOUDIC

Programme : Le cours vise à présenter les grands acteurs du droit international public (États, organisations internationales et individus), puis à comprendre l'utilité du droit international public aujourd'hui. Des cas concrets seront étudiés. Au moment d'examiner les organisations internationales, un focus particulier sera fait sur l'Union européenne et ses spécificités.

Objectif : Connaître les acteurs de la société internationale (États, organisations internationales et OI) et les spécificités de l'Union Européenne.

Bibliographie :

Sur le droit international

Dictionnaire :

- ALLAND D., *Les 100 mots du droit international*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2021. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Cairn.fr depuis votre ENT)

Manuels :

- ALLAND D., *Manuel de droit international public*, 9^{ème} éd., PUF, coll. « Droit fondamental », 2022.
- COMBACAU J. et SUR S., *Droit international public*, 13^{ème} éd., LGDJ, coll. « Domat droit public », 2019.
- CORTEN O et al, *Une introduction critique au droit international public*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017.
- DUPUY P.-M. et KERBRAT Y., *Droit international public*, 15^{ème} éd., Dalloz, coll. « Précis », 2020, 921 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

Sur l'Union européenne

- JACQUE J.-P., *Droit institutionnel de l'Union européenne*, 9^{ème} éd., Dalloz, coll. « Le Cours Dalloz », 2018. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).
- DUBOIS L. et BLUMANN C., *Droit matériel de l'Union européenne*, 1^{ère} éd., Dalloz, coll. « Memento », 2022. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).
- CHEVALIER É., DUBOS O., *Institutions européennes*, Dalloz, coll. « Mementos », 2019. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

TD – Méthodologie (1h/semaine)

Enseignante : Beverley TOUDIC

Programme : Les séances de travaux dirigés seront l'occasion de mettre en pratique le cours à travers l'exercice du cas pratique, mais également de se préparer aux concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

CM – Sociologie des organisations (1h/semaine) TD – Méthodologie : analyse de documents (1h/semaine)

Enseignant : Thierry BONFILS ou Oumaya NEYS

Programme : La sociologie des organisations peut se définir comme une branche de la sociologie qui étudie comment les acteurs construisent et coordonnent des activités organisées. Elle est à l'intersection de plusieurs disciplines, dont l'économie des organisations, le management et la théorie des organisations.

Bibliographie indicative :

- Michel CROZIER, *À quoi sert la sociologie des organisations ?* Paris, Arslan, 2000.
- Philippe BERNOUX, Henri AMBLARD, Gilles HERREROS et Yves-Frédéric LIVIAN, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 2005.
- Christophe DEJOURS, *Le Facteur humain*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 2010.

CM et TD – Economie : culture économique contemporaine (1h30/semaine)

Enseignant : Jérôme LONGUÉE

Programme : L'objectif de ce semestre est d'approfondir et de mettre en pratique les concepts, outils économiques en mettant l'accent sur l'analyse d'éléments factuels tirés de l'actualité ou de l'histoire économique contemporaine. Dans quelle mesure les Trente Glorieuses sont-elles une période tout à fait remarquable de l'histoire économique ? Quelles stratégies la France peut-elle mettre en œuvre pour asseoir sa compétitivité à l'échelle européenne, mondiale ? Quelles sont les perspectives pour les entreprises ? Comment ces dernières fonctionnent-elles et comment adaptent-elles leur organisation, leur stratégie, aux contraintes économiques ? Doit-on craindre la déflation ? Pourquoi cette dernière est-elle considérée comme le mal absolu par les économistes ? Qu'est-ce que le revenu universel ? Autant de questions, parmi d'autres, susceptibles d'être débattues lors de ce semestre.

Objectifs :

- Maîtriser les débats actuels relatifs au monde économique ;
- Présenter intelligiblement les enjeux inhérents aux problèmes économiques contemporains à l'aide des outils communément utilisés dans le monde de l'entreprise ;
- Savoir animer un débat et synthétiser à l'issue les grandes idées et tendances.

UC / LHD 64 – LANGUE VIVANTE

L'accent est mis sur la préparation aux épreuves de langue orale des écoles de journalisme et aux entretiens des écoles de commerce et/ou des IEP où la maîtrise de langues étrangères peut faire l'objet de questions particulières.

TD – LV 1 Anglais (1h/semaine)
+ AR – Pratique de l'oral (1h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE
(cf Semestre 5)

TD – LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)

ALLEMAND

Enseignante : Florence JEANTET
(cf Semestre 5)

ESPAGNOL

Enseignant : Jonathan AVIANO
(Cf Semestre 5)

CHINOIS

Enseignante : Jinjing XIE
(cf Semestre 5)

UL / LHD 65 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

Réussir un entretien, se présenter à l'oral (10h/semestre)

Enseignante : Anne INGLEBERT

Programme : Entraînement à l'entretien oral de concours organisé sur des plages horaires spécifiques durant le semestre.

Le stage, effectué entre les semestres 3 et 4 ou à la fin du semestre 4 ou durant les vacances du semestre 5, donne lieu à un rapport écrit, qui est noté.

UCCP (10h/semestre)

Enseignante : Magali LESAGE

Programme :

- CV
- Lettres de motivation

Objectifs : Acquérir les outils nécessaires à la construction d'un CV pour postuler à des postes de chargé de cours.

Suivi de stage (5h/semestre)

Enseignante : Anne INGLEBERT